L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1124 - VENDREDI 29 JUILLET 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



PRÉPARATION DE VOS SEMENCES
(céréales, colza, pois...)

Faites appel à un trieur à façon professionnel N'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble une solution !

Les Bruyères 89100 Collemiers
Tel. 03 86 95 04 81 Fax 03 86 65 03 50 Email: eta-picouet@orange.fr

Sommaire



Nuits Peplum d'Alésia 29, 30 et 31 juillet *p.04*
Les OPA soutiennent le festival

P 04 **Actualité** Côte d'Or
JA de Côte d'Or: *La Fête départementale de l'agriculture, édition 2011*

P 06 **Actualité** Nièvre
Dégâts de gibier: La déclaration à la Fédération des chasseurs est obligatoire

P 08 **Actualité** Yonne
Rencontres Synamap 2011: Le monde agricole et les défis de la sécurité au travail

P 09 **Vie** Syndicale
Emploi: Découvrir, se former, travailler...

P 10 **Actualité** Nationale
J.-P. Fleury: Les outils de gestion de marché sont complètement désuets»

P 10 **Filières** Cultures
Récoltes en Côte d'Or: Les oignons ont la patate, contrairement aux pommes de terre

P 11 **Filières** Élevage
Auxois-Morvan: Déficit de fourrages, l'adaptation est de mise

Moissons

Mauvais temps pour les céréales



Sous les averses répétées, certaines parcelles de céréales font grise mine et l'on s'interroge sur la qualité des récoltes à venir. Les chantiers en cours ont été stoppés net dans l'attente d'une éclaircie durable qui permettrait de limiter les dégâts.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

TRAVAIL du SOL: CHOISISSEZ la PUISSANCE KUHN


CULTIMER


DISCOVER


VARI-MASTER

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •


ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Côte d'Or Conseil élevage Fermetures

Les opérations de contrôle en ferme sont suspendues du 18 juillet au 16 Août 2011 inclus.
Les bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières seront fermés du 2 au 16 Août 2011 inclus. Pendant cette période : Pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20 - Fax : 03 80 68 66 29)
Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes «T» prévues à cet effet.

Cet été Brocantes (B) et vide-greniers (V)

dimanche 31 juillet : Couchey (B et V), Montagny-lès-Beaune (B et V), Montberthault (V), Poncey-sur-l'Ignon (V), **samedi 6 août :** Baigneux-lès-juifs (V), Nan-sous-Thil (V), Saulon-la-Chapelle (B et V), **dimanche 1er août :** Gevrey (V), Saint-Sauveur (V), **dimanche 7 août :** Alise-sainte-Reine (V), Auxonne (V), Barbirey-sur-Ouche (V), Champagne-sur-Vingeanne (B et V), Saint-Jean-de-Losne (V), Sainte-Marie-la-Blanche (B), Saulon-la-Chapelle (B et V), Talmay (B et V), **lundi 15 août :** Mont-saint-Jean (B), Puligny-Montrachet (V), **dimanche 21 août :** Ebaty (V et B), Molesmes (V), Nogent-lès-Montbard (V), Saint-Jean-de-Boeuf (V), Seurre (V).

Festival Musical Les Nuits Péplum d'Alesia les 29, 30 et 31 juillet

Depuis 5 ans, la FDSEA, avec ses partenaires Groupama, MSA, Chambre d'Agriculture, Jeunes Aagriculteurs et Dijon Céréales, fait la promotion de l'Agriculture auprès de public de tous horizons, à l'occasion de ce festival musical « Les Nuits Péplum d'Alésia ».
Par un soutien logistique et financier, le monde agricole devient donc coproducteur du spectacle du dimanche 31/07 après-midi dédié aux enfants et à la famille et permet ainsi sa gratuité.
Venez donc nombreux !
Pour le reste de la programmation du Festival :
Tarif réduit pour les adhérents Carte Moisson
Retrouvez toutes ces informations sur www.fdsea21.fr ou sur http://www.lespeplum.com

Epernay sous Gevrey vide-greniers le 4 septembre

L'Association la Sparnacienne à Epernay sous Gevrey organise un vide-greniers le dimanche 4 septembre sur la place du village.
1.50€ le mètre linéaire.
Renseignements et inscriptions au 06 09 06 18 48.

Grenan-lès-Sombernon vide-greniers le 15 août

L'association Stella de Grenan-lès-Sombernon organise un vide-greniers dans la commune le lundi 15 août de 8h à 19h.
Pour tout renseignement contacter le 03 80 33 30 11 ou le 06 70 65 29 32.

Nièvre

Comice Le tour de Lormes les 6 et 7/08

Le comice de l'arrondissement de Clamecy se déroulera cette année sur le canton de Lormes, dans le Morvan. Les dates retenues sont le samedi 6 et le dimanche 7 août.
Renseignements à l'Office de tourisme intercommunal du Morvan des Lacs à Lormes: 03 86 22 82 74.

Marchés fermiers Dans le Morvan

Grâce à l'association de producteurs Morvan Terroirs, des marchés fermiers sont organisés durant l'été dans le Morvan. Les prochains rendez-vous sont les *«mardis du terroir»*, marchés semi-nocturnes (dès 17h30) à Château-Chinon Campagne le 2 août et Saint-Léger de Fougeret le 9 août. L'association organise également des marchés fermiers à Blismes le vendredi 5 août à partir de 17h et à Moulins-Engilbert le mercredi 17 août (18h). Enfin, comme chaque mois, Lormes tiendra marché le samedi 6 août à partir de 9h30.

Ovins reproducteurs Foire-concours

La foire-concours aux ovins reproducteurs, organisée par le Comité des foires de Moulins-Engilbert, se déroulera le mardi 2 août sur le champ de foire, sous abri. Concours à 8h30.
Renseignements et inscriptions: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

Tonte Championnat de France à Corbigny

Le concours national de tonte de moutons aura lieu, cette année, à Corbigny, au marché au cadran, les 6 et 7 août. Organisé par les JA de Corbigny en partenariat avec l'Association des tondeurs de moutons, l'événement verra se greffer d'autres manifestations telles que la traditionnelle foire-concours aux bovins et ovins.
Programme: - vendredi 5 août: Speed Shear avec soirée moules frites et concert au bistrot de la gare. -Samedi 6 août: 9h, début des épreuves éliminatoires toutes catégories; repas et soirée animée par l'«Hawaï club». - Dimanche 7 août: matin, demi-finales; après-midi, finales et remise des prix; repas et soirée rock n'roll avec «The Doc». Inscriptions et renseignements: Philippe Marchand au 03 86 37 29 80 ou au 06 15 69 66 34 ou mail: marphil71@orange.fr, ou Christophe Hetroy au 03 86 20 03 57 ou au 06 83 01 47 47 ou mail: christophe.hetroy@nordnet.fr.

Epis Centre 58 fermeture annuelle de certains sites

Epis Centre 58 communique les dates de fermeture annuelle du mois d'août des sites de la coopératives après les moissons et en raison des congés d'été.
Semaine 32 : du 8 au 13 août
Sites fermés : Alligny-Cosne, Entrains-sur-Nohain, Garchy, Nevers, Saint-Benin d'Azy, Suilly-la-Tour, Tannay, Varzy.
Sites ouverts : Cercy, Chatillon, Clamecy, Corbigny, Donzy.
Semaines 33, du 16 au 20 août
Sites fermés : Chatillon, Clamecy, Donzy
Sites ouverts : Alligny-Cosne, Cercy, Corbigny, Entrains-sur-Nohains, Garchy, Nevers, Saint-Benin-d'Azy , Sully-la-Tour, Tannay, Varzy.
Les dépôts avec Lisa sont ouverts semaine 32 et semaine 33, à savoir : Château-Chinon, Decize, Moulins-engilbert, Premery, Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge

Yonne

Fête de la truite

La pisciculture de Crisenon ouvre ses portes, **samedi 6 août**, de 15 h à 20 h et **dimanche 7 août**, de 10 h à 20h. Au programme : visites guidées, vente et exposition de produits locaux et artisanaux, restauration sur place avec les producteurs (canards, miels, escargots, cidre, vins et ratafia…), animations diverses. Présence de la fédération de pêche et de l'Amicale des Cuisiniers de l'Yonne. Dégustations de 10 h à 13 h 30.
Renseignements sur : www.piscicrisenon.fr

Démonstration d'autoguidage

Les Cuma de Talcy et des Varennes organisent, en partenariat avec le groupe Méthivier et la FDCuma de l'Yonne, une démonstration publique *«d'autoguidage RTK»*, le **mardi 2 août** à 14 h.
La démonstration aura lieu sur les terrains de Hubert Naulot, sur la commune de Vignes, au hameau de Cormarin (Avallonnais). L'essai sera effectué sur une parcelle en dévers

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, **lundi 1er août**, de 9 h à 12 h. La permanence du lundi 15 août est annulée.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, **mercredi 3 août**, de 9 h 30 à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent **uniquement sur rendez-vous**, en téléphonant au **03 86 94 22 22**

L'école d'antan à Saint-Julien-du-Sault

Le musée du Patrimoine à Saint-Julien-du-Sault, présente tout l'été, jusqu'au 11 septembre, une exposition sur l'école d'antan intitulée «Notre école il y a un siècle». L'occasion de découvrir ou redécouvrir, ce qu'était une école de campagne, avec ses livres d'époque, ses cartes muettes, ses pupitres de bois…
Pour les particuliers, les week-ends de 14 h 30 à 18 h 30 et tous les jours pour les groupes, sur rdv, au 03 86 63 20 58 et 03 86 63 22 95. Entrée 4 et 3 €. Gratuité pour les moins de 12 ans.

Retour des Nuits Maillotines

Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Cet été, ce sera « Joigny au siècle des lumières ».
L'occasion de découvrir, avec l'aide d'une guide conférencière, de musiciens et d'acteurs de rues, ce qu'était la ville au 18e siècle.
Prochaine représentation, **vendredi 5 août**, à 20 h 45 devant l'office de tourisme, quai Henri Ragobert à Joigny. Autres représentations, samedi 13, samedi 20 et vendredi 26 août. Entrée 9 et 4,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.
Réservation conseillée au : 03 86 62 11 05

Région

Les Eleveurs Sélectionneurs de Moutons Charollais

vous invitent le pour le vendredi 5 août à Palinges (71) pour le 4ème concours du mouton Charollais
Au programme de la journée :
6 h 30 - 8 h 30
Concours : classement des sections
8 h 30 - 10 h 00
Concours : prix des championnats, de famille, d'ensemble à 11 h 30
Vin d'honneur, remise des prix à 13 h 30
Ventes aux enchères d'agneaux sélectionnés parmi les meilleures lignées
14 h - 18 h
Vente aux enchères des agneaux de Station de Contrôle Individuel
Vente de reproducteurs charollais toute la journée
Possibilité de restauration sur place
OS Mouton Charollais
41 Rue Général Leclerc
71120 Charolles
Tél. 03 85 24 00 18 Mail : mouton.charollais@wanadoo.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or
Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire départ installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet (accueil financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme régional à l'installation). Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Odasea de Côte d'Or : 03 80 68 67 80

Nièvre
Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts … (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme régional à l'installation). N'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99

Yonne
Futurs retraités, la Dica est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'intention de cessation d'activité. Dix-huit mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95

Saône et Loire
Envie de communiquer sur votre métier ?

De casser l'image que peut avoir l'agriculture même en milieu rural ? De permettre à des jeunes de franchir le pas ? Nous mettons en place des actions de promotion des métiers agricoles. Il s'agit de recevoir une classe de collège sur son exploitation et de faire partager votre expérience et votre passion avec les élèves. Renseignements auprès de Léa Romeu, animatrice chez les Jeunes agriculteurs de Saône et Loire au 03.85.29.55.08 ou du service Emploi de la FDSEA 71 au 03 85 29 56 50

Moissons

Mauvais temps pour les céréales

Sous les averses répétées, certaines parcelles de céréales font grise mine et l'on s'interroge sur la qualité des récoltes à venir. Les chantiers en cours ont été stoppés net dans l'attente d'une éclaircie durable qui permettrait de limiter les dégâts.



Sous les averses répétées les chantiers de moisson ont été stoppés net.

«*Nous serons passés par toutes les couleurs de l'arc en ciel*»… Pascal Demay, directeur commercial de Dijon céréales traduit en quelques mots l'inquiétude née d'une météorologie capricieuse qui fait souffler le chaud et le froid, le sec et l'humide. Il ne minimise pas l'importance des jours à venir pour la qualité des céréales qui restent à récolter. En dépit de la sécheresse, la première partie de la moisson a réservé son lot de bonnes surprises, sauf sur les petites terres de plateaux et dans les zones séchantes. Mais les pluies si profitables aux prés exsangues sont venues arrêter brutalement les chantiers en cours. Et après la sécheresse, c'est désormais le trop plein d'humidité qui fait craindre des pertes de qualité, notamment sur les blés et les orges de printemps.

Et des hectares il en reste à récolter, en Côte d'Or comme ailleurs, avec des disparités importantes entre les secteurs, certains n'ayant pratiquement pas entamés les blés du fait d'un retard de maturité. Pascal Demay estime que 30% des orges de printemps seulement et 50% des blés ont été moissonnés. «*Nous sommes dans l'expectative la plus totale avec de grosses incertitudes pour les secteurs des plateaux qui pourraient se trouver pénalisés par le mauvais temps à la fois sur la quantité et la qualité des céréales encore à récolter*».

Les parcelles de blé les plus avancées qui restent à moissonner font grise mine dans l'attente d'une éclaircie. Un mauvais signe qui fait peser un risque de germination et une baisse du temps de chute de Hagberg. Pour les variétés destinées à la meunerie, cet indicateur qui mesure le temps de résistance de la farine reste un juge de paix incontournable.

Compter et trier…

La situation est délicate et compte tenu du risque, le groupe coopératif côte d'orien préconise de séparer nettement les blés fauchés avant le 17 juillet et ceux qui seront fauchés après, donc plus exposés. Pour les variétés meunières, le temps de chute de Hagberg «*est prioritaire à la variété et au PS (si ce dernier est supérieur ou égal à 72/73*» avertit Pascal Demay. Le message est clair «*il faudra compter le nombre de grains germés afin de séparer au mieux les différentes qualités*». Certaines variétés apparaissent plus ou moins résistantes et d'autres sont plus à risque. D'où la nécessité d'éviter de tout mélanger, tout en sachant qu'en fonction des contraintes propres à chaque exploitation ce ne sera pas toujours possible.

A la coopérative «*L'organisation se met en place pour sauver ce qui est bon*», car l'enjeu n'est pas seulement local. Les blés meuniers s'exportent également et c'est un axe commercial essentiel au maintien des marchés extérieurs et donc à la commercialisation de la production régionale.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ ZOOM

Auxois

Dans l'Auxois, Christophe Léchenault qui exploite en Gaec 200 ha de cultures près de Saint-Thibault, analyse calmement la situation. La première partie des moissons a été plutôt «*une bonne surprise en regard de ce que l'on craignait*». Il reste aujourd'hui à moissonner du blé, de l'orge de printemps et la moutarde. Comme partout le mauvais temps a produit ses effets. Il n'attend pas grand-chose des orges de printemps qui «*ont été pénalisées par la sécheresse et dont le potentiel de départ était déjà bien entamé en quantité comme en qualité*». Le plus grand facteur d'inquiétude «*ce sont les blés avec un risque de germination que l'on espère contenu*», L'agriculteur s'attend à un PS en baisse et une baisse du temps de chute de Hagberg. En revanche, «*la moutarde ne semble pas souffrir et le triticale cultivé pour l'alimentation des animaux ne se présente pas mal*». Le sort des quelques hectares de tournesol qui se développait de façon irrégulière a été réglé avec «*le coup de vent de samedi dernier*», les tiges ont été couchées.

Plateaux

Sur les plateaux les situations sont très contrastées et certains préfèrent témoigner en conservant l'anonymat. Dans le secteur de Til Chatel un céréalier qui confie cultiver « autant de bonnes que de mauvaises terres » estime que le début des moissons sans être satisfaisant a tout au moins «*été meilleur que ce que l'on craignait*». En terres superficielles les orges d'hiver ont atteint 50 à 52q, les orges de printemps 50q et la récolte du colza maintenant terminée affiche 35q. «*Les tournesols sont beaux, ils tiennent bons mais l'excès d'eau commence à devenir préoccupant*».

Les blés «*à cailloux*» ont vu des rendements en baisse de 50% et l'agriculteur comptait sur «*les blés en bonnes terres*» pour rattraper le résultat. «*A l'oeil, les blés se tiennent bien, ils manquaient d'ailleurs de maturité au moment où les pluies ont commencé. On se console comme on peut, mais on ne croit plus au PS qui avait déjà baissé dès les premières pluies. Tout cela commence à être pénible*». L'agriculteur va terminer là sa 25ème moisson et «*il ne se souvient pas avoir connu de semblables conditions de récolte*» avec de telles amplitudes dans les sauts d'humeur du temps.

ISUZU

1ER CONSTRUCTEUR MONDIAL DE MOTEURS



cu: 1000 kg
PT: 3000 kg
Ecotaxe: 0€
TVS: 0€

à partir de 14 790 €HT

NOUVEAU

GAMME UTILITAIRE
De 3,5 t. à 7,5 t.



Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89

SA DESCOLLONGES

Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75

En exposition chez: GARAGE GOGIEN - 14 rue Jean Giono - CHATILLON/SEINE - 03 80 91 16 04

JA de Côte d'Or

La Fête départementale de l'agriculture, édition 2011



Événement emblématique de toute fête de l'agriculture : le concours de labours.

Les Jeunes Agriculteurs de Saint Jean de Losne et Genlis/Auxonne accueillent la fête de l'agriculture 2011. L'événement aura lieu le dimanche 28 août sur le site de l'ancienne Sucrerie d'Aiserey.

La fête de l'agriculture est avant tout une association créée en 1991. La finalité de cette initiative des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or était et reste la promotion culturelle du métier d'agriculteur. Cette fête annuelle départementale est une manifestation organisée, entre autre, dans le cadre du programme national du *«Concours de labours»*, et présente plusieurs objectifs :

La réalisation du labour, image hautement symbolique du métier
La découverte du monde agricole, où toutes les organisations agricoles et para-agricoles se retrouvent pour faire valoir la force de l'agriculture Côte d'Orienne.

Le lieu privilégié d'échanges entre le monde citadin et rural où le public découvre ou redécouvre l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui.
Ainsi depuis plus de vingt ans, les Jeunes agriculteurs se mobilisent pour organiser ce rendez-vous incontournable pour la profession agricole et la population dans son ensemble.
La mise en place de cet événement demande plus de huit mois de préparation et regroupe chaque année plus 5 000 visiteurs.

Pourquoi une fête de l'agriculture ?

- Pour promouvoir les métiers de l'agriculture
- Pour informer la population sur la nécessité d'un maintien des exploitations agricoles pour l'économie des territoires ruraux
- Pour accueillir les professionnels agricoles du département autour de thèmes techniques liés aux besoins des systèmes d'exploitation
- Pour dynamiser le canton durant une journée
- Pour renforcer les liens d'amitié entre agriculteurs
- Pour profiter d'un moment festif dans une ambiance conviviale.

Contact :
Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or, Association fête de l'agriculture, 42 rue de Mulhouse, 21000 Dijon.
Tél : 03 80 68 67 71,
fax : 03 80 31 63 72.
Mail : ja21.syndical@orange.fr

Mot d'Etienne Briot, président de l'Association Fête de l'Agriculture

«Le 28 Août 2011, la fête départementale de l'agriculture arrive dans la plaine dijonnaise. Accueillons-la comme il se doit ! C'est ainsi que les Jeunes agriculteurs des trois cantons (Saint Jean de Losne, Genlis et Auxonne) se sont réunis pour animer cette journée, qui a pour but de vous faire découvrir un métier hors du commun et aussi de montrer ce que l'agriculture de notre département peut encore vous offrir.

De ce fait, nous serons heureux de :
vous accueillir sur un site extraordinaire (de par sa reconversion), celui de l'ancienne sucrerie d'Aiserey, situé à quelques kilomètres au sud de Dijon,
vous montrer que les agriculteurs savent s'amuser avec leurs animations, notamment le moiss'batt cross
divertir vos enfants avec des attractions diverses et variées,
vous proposer un marché du terroir avec des produits frais de la région,
vous restaurer,
Mais surtout et enfin, de partager un moment convivial et inoubliable»

Programme de la journée

Les exposants : Village blé - farine - pain, village énergies renouvelables, marché du terroir, espace concessionnaires

Mais aussi les animations : finale départementale de labours, moiss'batt Cross, catapulte humaine, taureau mécanique, formation de conduite d'un tracteur, course de tracteur tondeuse, exposition et démonstrations en tout genre, visite du site en calèche, concours : estimation du poids d'un tracteur, ferme miniature, animaux, structure gonflable, circuit BMX, tracteur à pédales, spectacles de danse et de magie.

Inscrivez-vous !

Malgré plusieurs relances, notamment dans Terres de Bourgogne, il n'y a toujours aucun jeune inscrit à la finale départementale des labours. Cette triste constatation ne semble pas déroger à la règle puisque les inscriptions des dernières années se sont également faites sur le tard. Si vous êtes intéressés, merci de rapidement contacter les JA de Côte d'Or au 03 80 68 67 71.
En début de semaine, il n'y avait toujours aucun inscrit au concours de labours.

Nuits Péplum d'Alésia les 29, 30 et 31 juillet

Les OPA soutiennent le festival

Le monde agricole (FDSEA, Chambre d'agriculture, MSA, Dijon Céréales, Groupama) manifeste son intérêt pour la culture en milieu rural en participant une nouvelle fois aux Nuits Péplum d'Alésia.

Les organismes professionnels agricoles de Côte d'Or participeront une nouvelle fois au financement de l'une des journées du festival d'Alise-Sainte-Reine. Le dimanche 31 juillet, une journée *«famille»* avec des spectacles, expositions, ateliers pour petits et grands seront gratuits grâce aux partenaires de cette fête rurale parmi lesquels figurent la FDSEA, la Chambre d'agriculture, la MSA, Dijon Céréales et Groupama. Dès le vendredi soir, de nombreux artistes locaux, régionaux, nationaux et internationaux viendront dans le fief de Vercingétorix.



Pour la FDSEA, coordonnatrice de cette action «co-production» des organismes professionnelles agricoles, *«le fait de coordonner les organismes agricoles est un symbole fort. Cela permet au monde agricole d'être le co-producteur du spectacle du dimanche qui sera, de fait gratuit au public. Les agriculteurs ont aussi un rôle à jouer dans la communication encore parfois trop négatives ; ce genre d'évènement permet de faire véhiculer des messages positifs sur notre métier et notre rôle ; soutenir et participer à ce festival est donc très important : il s'agit surtout de donner une image dynamique de l'agriculture, de lier la culture agricole, artistique et musicale, et de faire perdurer ce genre d'évènements bénéfique à nos campagnes !»* explique Jean Bertrand, secrétaire général.

Pour Dominique Bossong, le président de la MSA, il est important de soutenir le spectacle du dimanche en direction des familles, *«pour permettre l'accès aux loisirs au plus grand nombre»*. Pour Groupama, la première motivation est de jouer *«un rôle social et économique sur des secteurs ruraux qui ont besoin d'être soutenus»*. La présence de Groupama à ce genre d'évènement participe également au devoir du premier assureur du monde agricole de continuer à soutenir des projets centrés autour de l'agriculture et du monde rural, ce qui est le cas de la journée du dimanche.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or figure également parmi les partenaires agricoles des Nuits Péplum. *«C'est un festival au coeur de notre territoire et la Chambre est acteur du territoire»* rappelle Ghyslaine Verstraete, *«ces rencontres culturelles sont des moments privilégiés, de partage, d'échanges, de plaisir et de fête. La journée du dimanche est destinée aux familles et la Chambre souhaite soutenir cette manifestation»*. Dijon Céréales sera également partenaire des Nuits Péplum d'Alésia.

Programme

Vendredi 29 juillet à partir de 19 heures : Dam Barnum, June et Lula, Charles Pasi, Tri Yann (25€ tarif normal, 20€ tarif réduit)
Samedi 30, à partir de 19 heures : Modibick, Oslow, No one is innocent, Shaka Ponk (20€ tarif normal, 15€ tarif réduit).
Dimanche 31 dès 15heures : spectacles, expositions, ateliers pour petits et grands (gratuit). A 17 heures : Pascal Parisot, Lou di Franco, Carmen Maria Vega, Maurane-Linx, Ceccarelli-Pépito. 25 € tarif normal, 20€ tarif réduit. «Pass» 3 jours : 50€ tarif normal, 40€ tarif réduit. La carte moisson permet d'obtenir le tarif réduit.

Système D

La paille vient aussi du département

Pour faire face au déficit de fourrages lié à la sécheresse 2011, tous les moyens, individuels et collectifs, sont bons. Certains éleveurs Nivernais en ont trouvé par eux-mêmes, d'autres ont fait jouer la solidarité des réseaux, que ce soit des Chambres d'agriculture, du Crédit agricole ou du syndicalisme. A Mont-et-Marré, sur le canton de Châtillon-en-Bazois, Sylvain Bonnodot a trouvé une partie de sa paille chez des céréaliers du Val de Loire.

Aidé de Marie-Bernard Benoist et Jean-Marc François, Sylvain Bonnodot décharge les 35 bottes de paille qui viennent d'arriver, ce 21 juillet en fin d'après-midi, sur un tracteur appartenant à Marc Michaud. Si l'éleveur de Mont-et-Marré est le pilote du groupe paille de la FDSEA pour son canton, cette fois-ci, c'est pour lui-même qu'il travaille avec le coup de main de ses collègues. Cette année, il n'a fait que 330 bottes de foin là où il en produit 900 habituellement. Et compte tenu du manque de fourrages, il a besoin de 200 tonnes de paille cette année contre 100 en année moyenne. 80 tonnes seront comblées par les apports habituels de ses voisins céréaliers qui ont même mis à disposition de la paille de colza. Alors très tôt, début mai, avec un groupe d'une vingtaine d'agriculteurs du canton, il s'est associé à l'opération paille de la FDSEA 58 pour trouver le précieux aliment nécessaire à la rumination des bovins. Et, s'il a négocié, pour le groupe, des volumes en Seine-et-Marne, il a également la satisfaction d'avoir trouvé une oreille attentive chez des céréaliers du Val de Loire, dans le nord-est de la Nièvre, qui ont livré la paille issue de 400 hectares des environs de Donzy et Cosne-sur-Loire. La paille a été chargée à Alligny-Cosne et Sylvain Bonnodot ne tarit pas d'éloges sur ces agriculteurs *«qui ont joué le jeu, qui ont compris notre désarroi, qui ont vu notre détresse et qui se sont en grande majorité abstenus de broyer. Quand on est dans la misère, être aidés comme cela, c'est très fort»*. Et le responsable syndical de souligner aussi, avec insistance, le soutien actif qu'il a reçu de la part des responsables administratifs de la FDSEA58. A son avis, éprouvé, *«la solidarité n'est pas un vain mot»*.

«Conjuguer nos efforts»

«Pour moi, pour mon groupe, pour le syndicalisme, c'est être unis pour conjuguer nos efforts» dit encore Sylvain Bonnodot qui se souvient de l'accueil chaleureux que lui ont réservé les céréaliers nivernais, à l'instar de Jean-Pierre Condamine. *«Ils nous proposaient du matériel, nous offraient de nous héberger»* se réjouit le président cantonal de la FDSEA. D'autres groupes du canton ont reçu un pareil accueil du côté de l'Yonne où leurs difficultés ont été aussi bien comprises. Pour lui-même comme pour son groupe d'une vingtaine d'éleveurs, Sylvain Bonnodot se réjouit que les apports de paille soient à la hauteur des besoins. Depuis que le groupe s'est réuni en mai, il a tendu la main non seulement vers des adhérents du syndicat majoritaire mais aussi *«vers des sympathisants. Quand on est éleveurs et que l'on se trouve en difficulté, il faut que l'on s'entraide. Nous ne devons laisser personne sur le bord de la route»* résume l'éleveur de Mont-et-Marré. Ce 21 juillet, il pleut et, hormis les risques que l'eau fait peser sur la paille, Sylvain Bonnodot y voit un signe positif: *«c'est une lueur d'espoir pour moi comme pour mes collègues». «Pour le moment çà ne repousse pas mais il n'y a plus de paillassons. Et çà reverdit, c'est déjà çà»* confirme Marie-Bernard Benoist. La pluie a apporté un peu de baume au coeur des éleveurs de Châtillon en Bazois.

E.C.

Déclaration Calamités: la Chambre d'agriculture propose des postes de travail

En plus du dispositif mis en place par la Direction départementale des territoires (Cf. Terres de Bourgogne n°1123), la Chambre d'agriculture de la Nièvre mettra à disposition à partir du lundi 1er août et pour tout le mois, des postes de travail permettant de faire sa déclaration calamité par télé-déclaration. La prise de rendez-vous est indispensable et doit se faire au 03 86 93 40 00. Les ordinateurs seront disponibles à Cosne-sur-Loire, Corbigny, Decize et Nevers.

Le ballet des bottes de paille continue…

Les camions de Seine-et-Marne arrivent dans le Morvan

Avec Philippe Martin et Michel Prévotat, Philippe Rault, à Moulins-Engilbert, pilote la logistique des camions de paille qui arrivent de Seine-et-Marne. Un job qui occupe ses journées, tant l'organisation est lourde et cristallise les attentes des éleveurs du Morvan.



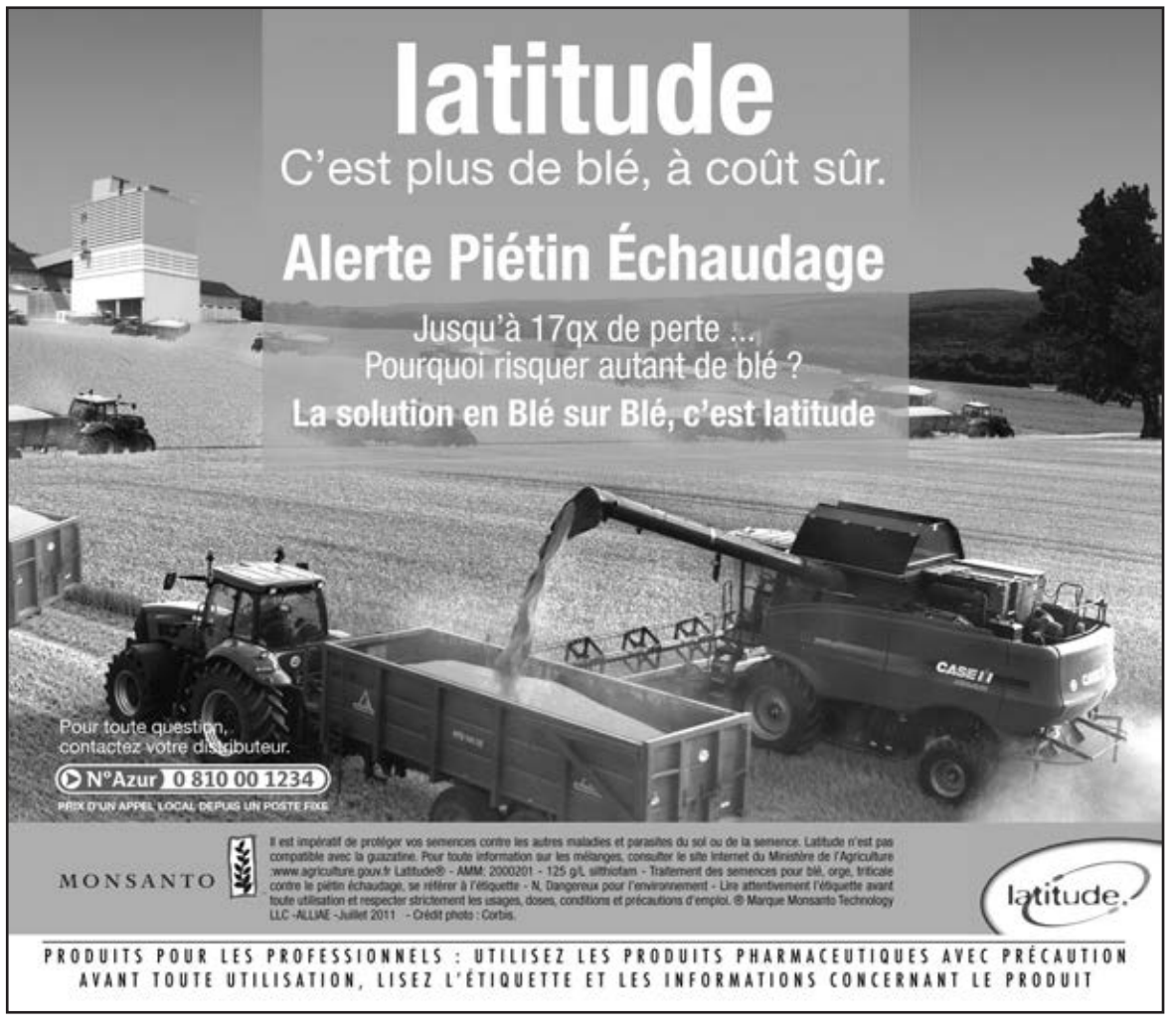
Philippe Rault, Michel Prévotat, Philippe Martin et des agriculteurs du Morvan, réceptionnant un camion de paille de Seine-et-Marne, samedi 23 juillet dernier.

Samedi dernier, un des premiers camions de paille, venu de Seine-et-Marne, est arrivé à Moulins-Engilbert. 28 agriculteurs du canton, que Philippe Rault dirige depuis janvier dernier, attendent avec impatience les 1100 tonnes que la FDSEA77 leur a attribué. Cela représente 73 camions de 15 tonnes (40 bottes de paille), un véritable ballet, à l'instar de tous leurs collègues de France, qui depuis le début du mois envahissent le réseau routier. L'action pilotée par Philippe Rault, avec ses collègues Philippe Martin et Michel Prévotat (Château-Chinon) concerne aussi les cantons de Luzy et Fours qui sont associés dans la démarche avec la Seine-et-Marne. Une fois les convois arrivés, les éleveurs partagent les camions et les volumes, dans *«un souci de rassemblement»*.

Entraide et solidarité

En dépit de tout le soin apporté au dispositif, les organisateurs des convois ne sont pas à l'abri d'impondérables qu'il faut traiter dans l'urgence. Le 12 juillet, les morvandiaux ont dû trouver une solution de rechange et ont fait appel à un marchand de paille local, Jean-Luc Beugnon, pour acheminer gracieusement remorque, plateaux et téléscopiques. L'entraide fonctionne à plein. Un agriculteur a prêté le tracteur, un autre la remorque et le téléscopique est loué. Le chargement en bout de champ a pu débuter dès la semaine suivante. Et les premiers convois ont commencé à arriver dans la Nièvre. Les éleveurs de Moulins-Engilbert et de Château-Chinon font confiance à la coopérative de transport corbigeoise ABS pour l'acheminement des précieux chargements mais Philippe Rault déplore qu'il n'y ait pas assez de camions disponibles. Il y en a six là où il en faudrait le double pour livrer les Nivernais, qui, c'est un comble, redoutent que la pluie enfin revenue ne fasse pourrir les bottes les plus hautes. Le week-end précédent, ils ont dû, encore dans l'urgence, rassembler 1200 bottes avant que les gouttes ne mouillent la paille.

E.C.



Dégâts de gibier

La déclaration à la Fédération des chasseurs est obligatoire

L'année 2010-2011 a été fertile en dégâts de gibier, notamment de sangliers, subis par les agriculteurs nivernais. Si les attaques semblent avoir atteint un pic, la Fédération des chasseurs de la Nièvre en profite pour rappeler comment se déroule la procédure d'indemnisation.

En moyenne, la FDC58 enregistre environ 1000 dossiers de dégâts de gibier par an. 2010-2011 a vu les chiffres grimper avec l'augmentation des déclarations liées aux sangliers (700 000 euros au lieu de 400 000 en moyenne et 4 500 abattus au lieu de 3 500) mais la nouvelle saison qui démarre devrait revenir à des proportions plus raisonnables, selon Florent Ortu, le directeur de la Fédération des chasseurs. Il n'en demeure pas moins que les règles d'indemnisations doivent être précisées, la déclaration se révélant obligatoire par les agriculteurs concernés. *«Il n'est pas question que les sinistrés appellent directement les experts. Les formulaires doivent être remplis et nous être renvoyés avant que tout le processus ne soit mis en route»* insiste le directeur. L'indemnisation est une procédure prévue par le Code de l'Environnement. C'est un service au public délégué aux Fédérations de chasseurs par l'Etat qui suit un certain nombre d'impératifs. D'abord, les déclarations se font par dégâts et par commune. La FDC souhaiterait aussi qu'elle se fasse par type de culture. En cas de dégâts constatés, le dossier qui comprend les formulaires pré-établis, doit être rempli complètement et adressé à la fédération par recommandé avec avis de réception. *«Nous acceptons toutefois les scan et les envois par mail»* précise Florent Ortu et ce, dans un souci d'efficacité et de rapidité. Une fois les déclarations reçues, la Fédération dispose de 10 jours pour procéder à l'expertise, un délai maximal qui peut varier en fonction de la période (4-6 jours hors moissons par exemple). *«Notre consigne aux experts est d'être le plus réactifs possibles»* souligne Florent Ortu.

«Il faut faire le boulot» et évaluer au plus juste

Une fois les experts missionnés, *«il ne s'agit pas d'être plus ou moins indulgent vis-à-vis de tel ou tel»* précise le directeur de la FDC58. La consigne est *«de faire le boulot»* et d'évaluer les dégâts au plus juste. La FDC compte neuf experts dans le département ainsi que des collaborateurs qui interviennent ponctuellement sur les dossiers des sapins ou du maïs. Les experts, au niveau départemental, sont soit des experts agricoles et fonciers soit des estimateurs agréés qui ont reçu une formation théorique et pratique de quatre jours près de Montargis. Il peut s'agir d'agriculteurs en retraite, d'ingénieurs agricoles ou d'exploitants diversifiés *«mais de toutes façons en rapport avec le milieu agricole»*. Une fois la mission achevée, ils remplissent un dossier provisoire ou définitif qui, reçu par la FDC, sera ensuite saisi avant tout virement financier. Concernant la tarification, c'est une commission nationale, mi-septembre, qui fixe les fourchettes mini/maxi pour chaque type de culture. Les indemnisations se font sur la base du prix de l'année n-1. Une commission départementale affine les cotations 4 fois par an (céréales le 15 septembre, maïs le 15 décembre, remises en état le 15 mars et pertes fourragères le 15 juin). Et de ces montants sont ensuite déduits un abattement minimum légal de 5%, *«qui peut monter jusqu'à 80%»* pour tenir compte de déclarations abusives. *«Nous essayons d'être progressifs. Pour un problème de clôtures non entretenues, nous comptons par exemple 20% la 1ère année, 50% la deuxième et 80% la troisième»* cite en exemple Florent Ortu.

Que le grand gibier et rien d'autre…

Le directeur insiste aussi sur un point tout à fait crucial: *«ne sont indemnisables que les dégâts de grands gibiers. Les blaireaux, les pigeons, les corbeaux, les lapins, les lièvres, c'est non, non, non et non. Et les dégâts ne concernent que les cultures et pas les renards sur les poules par exemple»* martèle-t-il. Dans le même genre de restrictions, le directeur rappelle que *«pour pouvoir ouvrir un dossier, il faut que l'agriculteur soit ressortissant du régime MSA»*. Enfin, pour des dégâts qui dépassent un certain montant (c'est-à-dire entre 5 et 10 000 euros), la Fédération des chasseurs passe par des experts nationaux, des grands professionnels des quatre coins de la France qu'il faut bien sûr dédommager. Il y a en tout état de cause une franchise (76 euros par exploitant et par an) que la FDC voudrait voir réévaluée *«tant çà représente epsilon par rapport aux prix des cultures»*. Pour finir, une fois le détail de l'expertise et des propositions d'indemnisations envoyé à l'agriculteur, celui-ci doit retourner le formulaire *«accepté»* et *«signé»* avant que le virement bancaire ne puisse intervenir.



Pour Florent Ortu la consigne donnée aux experts est claire : *«faire le boulot»* et *«être le plus réactif possible»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Portes ouvertes à la ferme

L'EARL Néant prépare la 14ème édition

C'est devenu une tradition. Chaque fin de mois d'août, l'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, dans le sud de la Nièvre, ouvre ses portes pour une journée de découverte et de festivités. Cette année, ce sera le dimanche 21 août.

En 2010, l'an dernier, entre 1000 et 1500 visiteurs étaient venus festoyer autour de l'exploitation des Néant. Cette année, Bernadette, Michel et Fabien Néant espèrent faire aussi bien en ouvrant leur fromagerie aux visiteurs. Et les organisateurs de la journée du 21 août ont déjà prévu de mettre les petits plats dans les grands. Si la ferme est avant tout orientée sur la production laitière (15 vaches Holstein, Normande, Brune des Alpes et Simmental), avec un laboratoire de transformation et un magasin de vente directe, les Néant voient large. C'est à une approche de tout le milieu agricole et rural qu'ils convient les visiteurs, les touristes et les habitants des communes environnantes. Le programme dominical est vaste. Il débute le matin par des randonnées équestres (possibilité de louer un cheval sur place ou de venir avec sa monture) et pédestres (départ de la ferme à 8h30) pour une balade dans la campagne alentours. Des balades en calèche et des jeux divers sont également prévus pour agrémenter la journée des petits et des grands.

Jambon à la broche traditionnel

Ce qui fait désormais la renommée de cette porte ouverte, c'est la traditionnel déjeuner proposé sur place: du jambon cuit à la broche et assaisonné d'une sauce dont seuls les Néant ont le secret. *«Il y a des visiteurs qui viennent depuis 14 ans exclusivement pour ce moment convivial»* explique Michel Néant qui constate chaque année *«qu'il y a de plus en plus de monde»*. Au point de rappeler que ce repas est proposé sur réservation (03 86 30 86 74), moyennant, évidemment, une participation aux frais. On y vient de tout le département et de Saône-et-Loire, de l'Allier et du Cher. Un autre temps fort explique sans doute le succès non démenti de ces portes ouvertes. Il s'agit de la vente de produits du terroir, présentée par des exposants qui seront une trentaine cette année. Et parmi eux, Michel Néant est heureux de noter de nouveaux venus: Mme Boulcier et son lait de jument dont elle fait aussi des cosmétiques; Jean-Paul Bondet, marchand de Crémant de Bourgogne et de Pineau des Charentes; un vendeur de couteaux de Thiers, une charcutière de Verneuil et des saucissons des Monts du Lyonnais, un tourneur sur bois de Saône-et-Loire, un représentant des bières de Bertranges viendront compléter l'effectif des exposants où l'on pourra se procurer les fromages maison, bien sûr, mais aussi du miel et des pains d'épices, des escargots, du foie gras, des poulets prêts à cuire, des gâteaux, des vins de Bordeaux, des tableaux, de la porcelaine, de la broderie et de la vannerie.

Une exposition de vieux tracteurs, de vieilles autos et de vieilles motos agrémentera la partie commerciale de la journée. Si le temps ne fait pas faux bond, les Néant parient sur une nouvelle réussite dans ce sud-Nivernais un peu excentré: *«le bouche-à-oreille fonctionne longtemps à l'avance et puis ce sont les vacances, les gens sont réceptifs à ce genre de manifestations qui les rapproche de la nature»*.

E.C.

Concours tonte de moutons

Championnat de France de tonte de moutons à Corbigny

Les Jeunes Agriculteurs de Corbigny en partenariat avec l'association des tondeurs de moutons organisent les 6 et 7 août prochain le championnat de France et concours international de tonte de moutons au Marché au cadran de Corbigny (route de St Saulge).

Le concours de rapidité et qualité de tonte de moutons débutera le vendredi 5 août par Le Speed Shear dès 20h au Bistrot de la Gare à Corbigny (ou soirée moules frites et concert vous attendent).

Le samedi 6 août, au Marché au cadran auront lieu dès 9h les épreuves éliminatoires toutes catégories.
Le dimanche 7, août toujours au Marché au cadran, les demi-finales le matin et finales l'après midi.
Il sera possible de se restaurer sur place midi et soir les samedi et dimanche
Samedi midi : barbecue saucisses frites et agneau à la broche pour 10 €
Samedi soir : repas et soirée animée par le Groupe *«Hawai Club»*.
Au menu : Kir, salade gourmande, pavé de Bœuf roti, gratin de courgettes et champignons, fromage du terroir et salade verte, tarte minute aux pommes, glace vanille. Café (vin non compris) : 20€.
Les réservations des repas de midi et du soir se feront auprès de Michèle Aupair à la librairie de Corbigny au 03 86 20 05 06
Dimanche midi : barbecue saucisses frites et agneau à la broche (10€)
Dimanche Soir : repas et soirée animée par le Groupe *«The Doc»*
Au menu : Jambon sec et melon, rôti de porc et son gratin, crème caramel, pour 10€.
Tout au long de ce week-end, diverses expositions et animations vous attendent autour du concours.

Plus de renseignements au 06 88 42 74 52.

Association de la Plaine du Saulce

Encore plus d'agriculteurs engagés

Concilier lutte contre les nitrates et réalité économique des exploitations reste un exercice difficile pour l'association de la Plaine du Saulce réunie en assemblée générale à Irancy. Des perspectives encourageantes toutefois, avec un nombre croissant de surfaces agricoles engagées en mesures MAET en 2011

Une année 2010 en demi teinte pour l'association, qui, en dépit des actions positives menées, continue à enregistrer des pics en matière de dépassement de taux de nitrates sur la zone. La difficulté étant bien que les efforts fournis par les exploitants engagés dans la démarche, soient supportables d'un point de vue économique sur les exploitations, L'engagement dans les Mesures Agro-Environnementales se révélant assez faible, avec un seul agriculteur engagé sur 57 ha en réduction d'intrants. En partenariat avec la Chambre des métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, une opération de collecte de déchets industriels dangereux a été menée en 2010, pour un résultat global de 4 tonnes et 14 entreprises concernées. L'année aura vu également le démarrage du site Internet de l'association : www.plainedusaulce.com

Entretien avec Yves Vecten, président de l'association de la Plaine du Saulce

TdB : Que répondez-vous face aux critiques sur les résultats obtenus comparés aux actions menées ?

Yves Vecten : *«C'est vrai que certains voudraient qu'on en fasse toujours plus mais les moyens de l'association étant ce qu'ils sont, on ne peut pas aller au-delà. Il ne faut pas que j'oublie non plus que je suis aussi syndicaliste agricole et dois veiller à ce titre sur les revenus des exploitations ! Sur la zone, on est dans un relief karstique et du fait de la diffusion des nitrates, on sait bien qu'il ne peut y avoir de résultat rapide et on peut toujours de ci de là rencontrer des pics occasionnels. La tendance est quand même à la baisse au vu des moyennes enregistrées. Où en serions-nous si l'association n'existait pas ? On a tout de même des taux bien inférieurs aux 70 mg de moyenne rencontrés sur le département. Et ça, il ne faut pas l'oublier !»*

L'engagement dans les Mesures Agro-environnementales s'est révélé faible en 2010

«En fait, 2010 était une année de transition, où l'on a surtout fait de l'information. Les premiers résultats pour 2011 sont beaucoup plus probants et l'on compte déjà plusieurs centaines d'ha engagées dans la démarche. Les agriculteurs font des efforts et ce n'est pas à négliger. D'autant qu'en signant ces engagements, ils savent très bien qu'ils risquent une baisse de revenus. Une réalité économique à prendre en compte.»

Qu'ont donné les premiers essais colzas associés entamés en 2010 ?

«On va les renouveler cette année, passant du stade expérimental à une application menée en grandes parcelles. A l'exemple de colzas associés à de la lentille. Le système permet d'éviter un désherbage supplémentaire. La lentille, en occupant le terrain, empêche les adventices de se propager. Elle gèle par la suite laissant la place au colza, avec l'avantage de lui avoir fourni de l'azote organique, puisque c'est une légumineuse. Des essais seront mis en place avec d'autres plantes, pour éviter en particulier le développement de géraniums, un problème récurrent sur une zone calcaire comme la nôtre»

Un arrêté préfectoral vient d'être pris, concernant la Plaine du Saulce

«Oui, tous les agriculteurs de la zone viennent de le recevoir. Il fixe les normes de fertilisation selon les types de sol. C'est un plan personnalisé, où chacun retrouve ses îlots et ses parcelles. Pour l'instant, c'est un arrêté de conseil, sans caractère obligatoire. On y trouve des préconisations, diversification des cultures, des plans de fumure azotée avec plafonds annuels, adaptés selon le type de sol…Nous avons contribué à son élaboration, afin d'éviter justement une mesure uniforme pour tous. C'est un programme que je qualifierai de mesuré et réalisable. Une sorte de programme d'agriculture raisonnée».

A qui s'adresse le site Internet mis en place l'an passé ?

«C'est avant tout un outil de travail à destination des adhérents, afin de leur apporter encore plus d'informations. C'est aussi un moyen de faire connaître notre action auprès du Grand public. Et c'est surtout peut-être, un moyen de donner des idées à d'autres pour mener le même type d'actions sur le terrain.»

DOMINIQUE BERNERD

Arboriculture

De la cerise à la pêche

Nombre d'arboriculteurs sont aujourd'hui pluriactifs, à la fois céréaliers ou viticulteurs. Une minorité de producteurs demeure, avec pour seule activité la production de fruits. Parmi eux, Patrick Barbotin, installé à Jussy, en vallée de l'Yonne, depuis plus de 35 ans

Plusieurs décennies passées dans les vergers n'ont pas entamé l'enthousiasme du producteur. Patrick Barbotin fait partie de ces passionnés qui évoquent leur métier, des étincelles dans les yeux et de la gourmandise dans les mots. Installé depuis 1976 à Jussy, à une poignée de vergers d'Auxerre, l'homme cultive seul 18 ha d'arbres fruitiers. Des cerisiers pour près de la moitié, le reste se partageant entre noisetiers, noyers, pêchers et pruniers. Il y a même un peu d'abricotiers, plantés il y a une dizaine d'années… : *«on a essayé, pour voir…, du Bergeron à la floraison plus tardive pour éviter que ça vienne se chevaucher avec les cerises. Et ça marche !»* L'expérience n'est pas allée plus loin, faute de temps pour y travailler. En arbres à noyaux, on compte en moyenne 12 ha pour 1 homme seul et sans salarié permanent, difficile d'augmenter la diversification et le volume de production.

Il y a encore 40 ans, la cerisaie de l'Yonne s'étendait sur près de 1500 ha et aujourd'hui encore, la *«cerise de l'Yonne»* a conservé toute sa notoriété sur les marchés. La production d'autres fruits reste pour sa part anecdotique : *«en fait, on prolonge les périodes de production, pendant l'été, avec des prunes, des pêches, des nectarines, mais sans que ça serve de base aux revenus de l'exploitation. Il faut que ça reste une diversification »*.Avantage des vergers icaunais, leur exposition : *«on a gardé le vieux cadastre viticole, extrêmement morcelé et aux expositions multiples, permettant pour une même variété, des décalages au niveau de la cueillette»* Une forme de sagesse paysanne où *«l'on ne met pas tous ses œufs dans le même panier»*, bien loin des vergers monoblocs du midi.

Une *«marmotte»* qui fit la gloire et l'économie de quelques communes

D'Irancy à Coulanges-la-Vineuse, en passant par Jussy, Gy-l'Evêque, Vallan, Saint-Bris, la production de cerises était répartie il y a encore une quarantaine d'années sur quatorze communes de la vallée de l'Yonne. Leur sol calcaire et séchant s'y prêtait et, de tout temps, le paysage auxerrois a fleuri de blanc au printemps. La fragilité du fruit aidant, n'était exploité que ce qui pouvait être vendu à proximité. Et puis le phylloxéra est arrivé, à la fin du 19e siècle : *«des villages comme Jussy ou Coulanges ont alors perdu la moitié de leurs habitants partis travailler à la capitale, faute de vignes à cultiver. C'est à ce moment là qu'on a commencé à s'intéresser aux cerisiers»*. Un renouveau facilité par l'arrivée du train et le développement des transports. L'époque aussi de l'apparition de la *«Marmotte»*, dont l'inventeur éponyme habitait la Cour Barrée et avait pour habitude de s'endormir sous ses arbres, d'où son surnom : *«une variété solide, moins fragile que la Burlat et qui a fait la réputation du département. Les marchandes de Quatre Saisons la vendaient à Paris, pendant les années d'or d'avant et d'après guerre. Un temps où l'économie de certains villages, comme Irancy ou Jussy, reposait exclusivement sur la cerise»*.

L'avenir passe par les circuits courts

La vigne a aujourd'hui repris sa prééminence sur l'arboriculture et la surface des cerisiers ne dépasse plus guère les 340 ha. Pas question pour autant de céder au pessimisme. Patrick Barbotin reste confiant : *«on va s'orienter, ne serait-ce que par la diminution de producteurs, vers des marchés de niche. Il faudra sans doute diversifier la production. Je crois qu'on va aller vers des circuits de plus en plus courts, c'est ça l'avenir, surtout avec un marché de 10 millions d'habitants à 1h30 d'ici»*. Si en secteur fruitier, la main d'œuvre représente jusqu'à 70% des charges, les structures présentes dans le département ont peu d'investissements lourds. Ici, pas d'irrigation et peu d'installations frigorifiques du fait d'un ramassage quotidien avec Rungis. Reste qu'une parité avec les voisins allemands au niveau des charges patronales et salariales serait appréciée : *«il y a des moyens à mettre en oeuvre, mais ils ne nous appartiennent pas»*. Au risque selon ses propres termes, de *«passer pour un vieux c…!»*, Patrick ne regrette qu'une chose : *«depuis que je fais ce métier là, j'ai toujours traité des marchés sans écrit, basés sur la confiance et le respect. Finie l'époque où l'on topait dans la main, marché conclu ! Aujourd'hui, on traite avec des gens qui vendent des cerises comme ils vendraient demain du pétrole… !»* Et Patrick Barbotin ne se sent pas, mais alors pas du tout, une âme de pétrolier !

DOMINIQUE BERNERD



Patrick Barbotin est arboriculteur à Jussy depuis 35 ans

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Rencontres Synamap 2011

Le monde agricole et les défis de la sécurité au travail

Le Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection (Synamap), a tenu la 4ème édition de ses Rencontres, choisissant de consacrer cet évènement annuel aux défis de la santé et de la sécurité au travail en milieu agricole.

L'objectif de ces rencontres était triple : restituer la complexité des problématiques liées à la protection des agriculteurs, illustrer la mobilisation des acteurs de la filière en matière de prévention, rappeler l'importance des EPI (Equipements de Protection Individuelle), chaque fois que la protection collective semble insuffisante ou perfectible.
La protection du travailleur agricole est complexe, du fait des évolutions importantes que le secteur a connu ces dernières années, notamment du fait de la mécanisation. Une complexité renforcée par la diversité des tâches à accomplir et l'isolement dans lequel l'agriculteur est souvent placé pour le mener à bien. La première table ronde de la matinée a réuni autour du sujet plusieurs acteurs du marché français des EPI, pour un rappel des innovations en la matière. Si le nombre d'accidents du travail ne cesse de diminuer depuis deux décennies, les statistiques concernant les maladies professionnelles sont en hausse constante, notamment les troubles respiratoires. Les risques liés à la manipulation de produits phytosanitaires étant pour leur part accentués du fait d'être à la fois invisibles et décalés dans le temps. Autant de raisons pouvant inciter certains professionnels à douter de la dangerosité des produits utilisés et de l'intérêt de se protéger. La perception vis-à-vis des EPI est toutefois globalement positive, 70% des agriculteurs considérant qu'ils sont nécessaires, en dépit d'une gêne largement constatée chez ceux qui les portent. Ils ne sont que 8% à considérer que le rapport sécurité/gêne n'est pas probant.

Une protection inconfortable n'est pas portée

La quadrature du cercle, on la connaît : inventer une combinaison étanche et efficace, résistante aux produits phytos, dans des conditions correctes, tout en étant ventilée et respirante, légère et solide ! La difficulté supplémentaire étant qu'il n'existe pas encore aujourd'hui au niveau européen, de normes harmonisées d'exigence générale, sur les vêtements de protection à utilisation agricole. En clair, on trouve de tout sur les marchés, du meilleur au pire ! Les témoignages entendus sont éloquents : *«souvent compliqués à mettre, se déchirent, lourds à porter en terme de charge thermique, ne conviennent pas à l'activité agricole…»* Partant de l'adage qu'une protection inconfortable n'est pas portée, les fabricants tentent des innovations. Comme ce tablier conçu par Syngenta et Manulatex, rapide à mettre, qui couvre bien l'ensemble du corps et peut suffire dans certains cas à protéger des projections. Car si l'agriculteur est exposé au niveau des voies respiratoires à des polluants divers, les risques concernant le cutané sont encore plus importants : 80% des contacts avec un produit phyto passent par les mains.

Comment informer ?

Thème de la 2ème table ronde de la matinée : *«les moyens pour mobiliser et informer sur les risques et la prévention»*. Il existe deux écoles en la matière : la méthode anglo-saxonne, violente et directe, et celle de l'humour, choisie notamment par la FNSEA, dans sa campagne de prévention, comme l'a rappelé Gilles Debaire, chargé d'hygiène et sécurité à la Commission Emploi de l'instance syndicale nationale : *«on a fait le choix de se tourner vers une communication plus humoristique, qui interpelle et attire l'œil, considérant qu'un message plus brutal risque de détourner le regard de celui qu'il est censé interpeller»*. L'aspect communication est complexe, marqué par plusieurs caractéristiques : un déni de la part de l'utilisateur, *«j'ai toujours fait comme ça !»*, l'hétérogénéité du public agricole et des situations, l'incohérence des discours et des messages. Ce qu'a tenu à souligner Gilles Debaire, pour qui : *«il existe une diversité de situations, de comportements, d'agriculteurs, qui font qu'au final, il n'y a aucune solution miracle universelle ! Je pense que globalement, l'information passe bien au niveau des agriculteurs. Simplement, pour être perçue, encore faut-il qu'elle soit cohérente et qu'on n'entende pas tout et son contraire… Les extrêmes n'ont jamais fait avancer les choses !»*

DOMINIQUE BERNERD

Sécheresse

Transport de paille : gratuité des péages

Les transporteurs de fourrages empruntant le réseau routier seront exonérés de frais de péages, sous réserve d'une attestation à retirer auprès des Chambres d'agriculture et de certaines règles de procédure.

Le ministère des Transports, le ministère de l'Agriculture et l'ASFA* ont annoncé lundi 18 juillet que, dans le cadre de l'opération *«Sécheresse 2011»*, les transports de paille et de fourrage circulant sur le réseau concédé (autoroutes) seront exonérés de péage.

La mesure est effective à compter du 19 juillet.
Il est prévu pour l'instant que la gratuité des péages soit accordée aux camions transportant de la paille et du fourrage suivant une *«procédure exceptionnelle et simplifiée»* s'appuyant sur les Chambres d'agriculture.

Celles-ci délivreront aux agriculteurs un certificat numéroté, qui sera ensuite remis aux transporteurs, afin de leur permettre un passage rapide, facile et gratuit aux barrières de péage.

Quelle procédure ?

Les agriculteurs, après avoir choisi leur entreprise de transport, demandent à la Chambre d'agriculture dont ils dépendent, un certificat revêtu du cachet de celle-ci et le remplissent en y portant :
- leur nom ou raison sociale,
- la raison sociale de l'entreprise de transport,
- le numéro d'immatriculation du ou des véhicules concernés par le transport de fourrage sous exonération,
- la date du transport,
- l'itinéraire retenu pour le transport.

Ce certificat peut être retiré à la Chambre d'agriculture à Auxerre, contre signature d'un registre, ou envoyé sur simple demande par mail : accueil@yonne.chambagri.fr ou par fax au 03 86 94 22 23.

Ce formulaire, transmis aux entreprises de transport dûment rempli, sera photocopié en autant d'exemplaires que nécessaire pour le passage aux diverses barrières de péage empruntées et remis au passage de ces barrières pour servir de justificatif au passage en franchise de péage, à la date précisée sur le document.

En l'absence d'un tel document, aucune exonération ne pourra être pratiquée.

Pour les péages automatisés, le transporteur devra appeler à la barrière de péage, l'opérateur autoroutier. Le système de vidéosurveillance permettra le passage gratuit sur présentation du certificat.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

* Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes

Évènement gastronomique

Marchés à la ferme

L'évènement gastronomique de l'Yonne cet été est assurément la 9ème saison des marchés de producteurs à la ferme. La famille Boname à Villiers-sur-Tholon, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin, Christine Busson à Fouchères, accueilleront jusqu'en septembre, sur leur exploitation une quinzaine d'agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique.

Asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truite, miel, pain d'épice…, et bien entendu, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien, tous produits par des agriculteurs, dans le cadre rigoureux d'une charte nationale de qualité pour vous permettre d'apprécier le goût de la nature.
Chacun d'entre eux assure la production, la transformation et propose à la vente ses produits, afin que vous puissiez être certains de leur qualité irréprochable et surtout, vous permettre de connaître leur histoire en discutant avec eux de leur métier, qui est toujours une passion.

Tout le monde pourra ainsi venir préparer ses repas du week-end et prendre le temps d'apprécier les merveilles des terroirs icaunais : cela reste encore le meilleur moyen de retrouver du plaisir à table et les saveurs caractéristiques des produits préparés.

Dates des prochains marchés à la ferme

- Famille Boname à Villiers-sur-Tholon - tél 03 86 63 44 45
Vendredi 29 juillet, 26 août et 30 septembre, de 16 h à 20 h

- Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin - tél 03 86 97 56 04
Samedi 30 juillet, 27 août, de 15 h à 20 h

- Christine Busson à Fouchères - tél 06 14 39 68 70
Samedi 13 août de 15 h à 20 h



Des marchés toujours appréciés des visiteurs, à la recherche d'un retour à l'authentique et des saveurs au goût de terroir.

Emploi

Découvrir, se former, travailler…!

Mis en place l'an passé, le dispositif ADEMA permet à des demandeurs d'emploi une découverte du monde agricole au travers d'un stage d'immersion de vingt-deux jours. Une nouvelle session, mise en place par la FDSEA de l'Yonne et le CFPPA d'Auxerre la Brosse, vient de s'achever, avec à la clé, de réelles perspectives de reconversion professionnelle pour les bénéficiaires de cette formation.



En plein travail au milieu des vignes : Nicolas et son « maître de stage », Gilles Fournier, viticulteur Chablisien (de gauche à droite).

« *Moi je préfère quelqu'un qui ne connaît rien plutôt que quelqu'un qui prétend connaître et ne sait rien !* » Viticulteur du Chablisien, Gilles Fournier fait partie des maîtres de stage qui se sont tous portés volontaires pour accueillir un stagiaire sur leur exploitation le temps de leur formation. C'est l'une des premières fois qu'il tente l'expérience et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'avec Nicolas, il est bien tombé ! Ce Lillois de 26 ans, de formation commerciale, le reconnaît lui-même : *«c'est à peine si je connaissais de nom le Chablis ! Imaginez tout ce que j'ai encore à apprendre…»* En cours de reconversion professionnelle, il sait déjà le parcours qu'il souhaite donner à sa nouvelle vie : *«devenir ouvrier viticole au moins un an, le temps de connaître un cycle complet et voir ce qui me plait le plus»*. Son profil n'est pas passé inaperçu et deux viticulteurs se disent d'ores et déjà intéressés par le *«Nordiste néo Bourguignon»*. Pour l'heure, sa formation *«Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles»* va lui permettre d'intégrer une Action Courte Qualifiante (ACQ), afin de continuer dans sa démarche.

Arboriculteur à Jussy, Patrick Barbotin a une longue pratique d'accueil de stagiaires et s'en explique : *«ça fait partie intégrante du métier si l'on veut qu'il perdure. C'est une manière de rendre un peu ce qu'on a appris et ça fait partie de notre rôle d'homme aussi, de rendre ce service quand on peut le faire !»* Anthony, *«son»* stagiaire souhaite s'orienter vers un métier paysager ou d'espaces verts. En trois semaines, il aura cumulé cueillette des fruits, préparation de commandes et vente sur le bord de la route. Une bonne manière de montrer la réalité du travail, pour qui n'est pas encore entré de plein pied dans la vie professionnelle. Et comme le souligne l'exploitant *«maître de stage»* : *«pour nous aussi c'est intéressant car cela nous oblige toujours à réfléchir sur ce qu'on fait, pourquoi on le fait, etc»*.

Ces trois semaines passées en immersion au sein d'exploitations agricoles auront permis à six personnes en recherche d'emploi ou de reconversion professionnelle, de découvrir la diversité des métiers qu'offre l'agriculture aujourd'hui, toutes filières confondues. Avec à la clé pour certains, la possibilité d'intégrer une formation qualifiante complémentaire. Le dispositif Adema a déjà bénéficié sur le plan national à 1578 stagiaires l'an passé et l'action menée va se poursuivre. Assurément, une réponse à la double problématique du déficit de main d'œuvre agricole et de la hausse du chômage en France.

Une nouvelle session devrait débuter dans l'Yonne à l'automne prochain et de nouveaux *«maîtres de stage»* sont recherchés.

Pour tout renseignement : France Lahutte, animatrice emploi à la FDSEA de l'Yonne, tél 03 86 49 48 16

DOMINIQUE BERNERD

Trois questions à Rachël Guiquerro, responsable du dossier Lait à JA

«Nous voulons des contrats collectifs»

Alors que les contrats sont en négociation les Jeunes Agriculteurs plaident pour la mise en place de contrats collectifs et non marchands gérés par des organisations de producteurs, avec des clauses spécifiques *«jeunes»*.

Après trois mois dans l'ère de la contractualisation, quel est votre sentiment ?

Rachël Guiquerro : *«Pour l'instant, les contrats sont en négociation. Une négociation qui je l'espère aboutira rapidement. Les contrats que certains industriels ont proposés en avril étaient scandaleux avec des clauses qui menaient tout droit vers une privatisation totale de la gestion des volumes, des territoires et de l'installation ! Nous ne pouvions pas accepter ça, c'est pourquoi nous avons martelé notre attachement à des contrats collectifs et non marchands pour ne pas augmenter le coût de reprises des exploitations. Nous plaidons pour des clauses «spécifiques jeunes» comme une durée adaptée au projet du jeune, un prix sécurisé, un accès au contrat facilité. Nous insistons sur le caractère collectif des contrats : les volumes qui leurs sont associés devront être gérés par les organisations de producteurs, en concertation avec les entreprises, pour favoriser le renouvellement des générations sur tous les territoires».*

Qu'en est-il de la mise en place de la contractualisation dans le secteur coopératif ?

RG : *«Depuis le 1er juillet, les coopératives doivent se mettre en conformité avec la loi de modernisation agricole. A ce jour, nous avons très peu de visibilité sur les nouveaux statuts ou règlement intérieur et nous avons le sentiment que les modifications n'ont pas toujours été partagées avec les adhérents. C'est dommage car les coopératives auraient pu profiter de ces changements pour relancer une dynamique, une stratégie et un projet collectif avec des jeunes qui, souvent, ne se sentent pas impliqués. On a plutôt l'impression que certaines coopératives ont fait le forcing pour faire valider le nouveau système de double volume/double prix. Un système qui en soit comporte des choses intéressantes pour des producteurs qui veulent profiter d'opportunités de marché mais qui nous inquiète aussi car il y a de nombreuses incertitudes sur l'étanchéité entre les deux volumes et l'influence que peut avoir le prix B (beurre poudre) sur le prix A….En termes de recherche de valeur ajoutée, les coopératives auraient pu trouver plus ambitieux et original. Nous pensons, qu'entre elles, les coopératives doivent trouver des synergies en matière d'investissement dans des outils de transformation ou dans des projets de commercialisation».*

A l'horizon 2015/2020, comment les Jeunes Agriculteurs voient-ils les choses ?

RG : *«Il faut à tout prix que nous arrêtions «l'écrémeuse» à producteurs ! Un avenir avec des territoires désertés par la production laitière, nous n'en voulons pas ! Nous voulons maintenir le dynamisme de nos territoires ruraux et continuer à installer des jeunes. Pour ça, il faut se battre pour construire des organisations de producteurs importantes à l'échelle de bassins de production. Ce n'est que par une logique collective que nous maintiendrons une politique laitière durable. L'échelon européen doit être renforcé avec la création d'une instance d'observation et de préconisation en matière de gestion des volumes dans le but d'éviter une concurrence destructrice pour les producteurs européens. La PAC devra être un outil plus efficace pour que nos exploitations gagnent en autonomie et en efficacité. Sur nos territoires nous devrons innover pour être acteurs de notre valeur ajoutée, en cohérence avec notre environnement. Pas question de nous lancer dans une course effrénée à la compétitivité sur les marchés internationaux face à nos collègues néo-zélandais: à ce jeu là, nous ne gagnerons pas!»*

Lait: préparons-nous à 2013 !

Pour les producteurs de lait, il est venu le moment pour chacun de retourner sa demande de références laitières supplémentaires avant le 31 août !

Au vu de la conjoncture, des aléas climatiques et de la fin annoncée des quotas, nous encourageons donc tous les producteurs ayant les capacités de production ou en projet, de faire cette démarche afin de renforcer la compétitivité des exploitations d'ici 2013. Mais cette démarche doit également répondre aux positions que nous avons défendues lors des discussions pour la mise en place du bassin laitier Grand Est. Avec cette nouvelle gestion par bassin, des craintes sont apparues sur le maintien de notre référence départementale et sur les potentielles fuites de lait au bénéfice d'autres régions et départements plus spécialisées.

Mais la FDSEA a pris ses responsabilités dans ce nouveau dispositif pour défendre et maintenir le potentiel laitier côte d'orien. Nous avons négocié avec nos collègues en mettant en place des critères de bonification pour les zones à faible densité. Avec ces cartes en main et une vigilance sur les prix et les coûts de production, relevons maintenant le défi et préparons 2013 !

NATHALIE MAIRET
PRÉSIDENT COMMISSION LAIT FDSEA21

Conclusions du groupe d'experts viande bovine : Trois questions à Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB (viande bovine)

«Les outils de gestion de marché sont complètement désuets»

Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la Fédération nationale bovine (FNB), explique ce que les éleveurs français et européens de bovins viande attendent pour relancer ce secteur en Europe. En particulier de nouveaux outils de gestion de marché dans le cadre de la PAC post 2013.



- En quoi le travail du groupe d'experts sur la viande bovine était-il nécessaire ?

Jean-Pierre Fleury : Le sujet de la viande bovine n'a jamais été un sujet européen jusqu'ici, les autres secteurs, oui. Nous avons donc beaucoup poussé au sein du COPA (organisations professionnelles agricoles de l'UE, ndlr) pour que notre secteur devienne un sujet débattu au niveau communautaire. Car nous menons une double stratégie, en direction des outils de gestion de marché de l'UE et en direction du fonctionnement de la chaîne alimentaire dans les Etats membres.

Alors que la mondialisation, et avec elle la volatilité des cours des matières premières agricoles, s'accélère, tous les outils de gestion de marché européens sont aujourd'hui en décalage avec la réalité. Filets de sécurité, prix de déclenchement de l'intervention, stockage privé sont des outils complètement désuets ; nous devons en inventer de nouveaux.

L'idée d'un abandon des restitutions à l'export et d'une sécurité alimentaire passant par des importations de viande bovine est également dépassée. La crise alimentaire mondiale et la reprise de la consommation mondiale de viande bovine avec l'essor des pays émergents, exigent que nous rénovions nos outils de gestion de marché pour nous inscrire dans une logique d'autosuffisance européenne et une logique exportatrice sur certaines gammes de produits. Nous attendons que Dacian Ciolos (commissaire à l'Agriculture, ndlr) décide de manière définitive au sujet du maintien ou non des restitutions à l'exportation.

Nous proposons enfin la création d'un observatoire des coûts de production liés à l'énergie, aux intrants et à l'alimentation des animaux.

- Et pour améliorer le fonctionnement de la chaîne viande bovine… ?

Jean-Pierre Fleury : Nous devons en effet pallier les dysfonctionnements qui existent dans la chaîne alimentaire. Tous les producteurs européens de viande bovine ne font pas le poids aujourd'hui face à la grande distribution. La restructuration des outils d'abattage est en cours en Europe même si nous sommes à la traîne en France. Les pouvoirs publics français doivent absolument pousser davantage pour un plan national de restructuration des abattoirs.

De plus, les éleveurs français demandent un rattrapage du prix du kilo de carcasse pour couvrir la hausse de leurs coûts de production, à hauteur de 80 centimes d'euro par kilo. On nous dit : *«ce n'est pas possible»*, nous répondons : *«ça suffit !»*. Nous voulons une meilleure répartition de la marge entre les différents acteurs de la chaîne et nous souhaitons aussi, comme dans le cas du secteur laitier, une révision du droit de la concurrence communautaire pour la viande bovine.

- Qu'attendez-vous maintenant de la Commission et des Etats membres ?

Jean-Pierre Fleury : Nous attendons des mesures immédiates, des signes immédiats de la part de la Commission européenne, pour aider le secteur européen de la viande bovine.

Puis d'autres mesures devront relever de la future PAC. Il s'agit de conserver l'acte de production de viande bovine en Europe, en maintenant le cheptel de souche via le troupeau allaitant et en pérennisant l'engraissement en Europe. Au travers du COPA, les producteurs français en ont fait part aux Etats membres et à la Commission lors de la dernière réunion du groupe d'experts de haut niveau. Nous considérons que l'élevage bovin européen continuera à avoir besoin d'un soutien direct différencié dans la future PAC. Et des Etats comme l'Allemagne ne s'opposent pas aux pays qui défendent le maintien du couplage des soutiens directs.

En outre, personne n'a mesuré l'impact de l'abandon des quotas laitiers, prévu en 2015, sur le cheptel allaitant. Nous avons demandé à la Commission de réaliser cette étude et nous attendons sa réponse. Le secteur de la viande bovine ne peut pas être en permanence à la remorque des filières végétale et laitière.

De plus, il est crucial de glisser dans la PAC post 2013 l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage. L'hyperspécialisation a tué l'élevage et la sécheresse du printemps nous le démontre aujourd'hui en France. Mais la production de céréales en élevage, au service d'une autonomie partielle, est un sujet sensible au regard de la sanctuarisation des prairies dans la PAC actuelle.

Récoltes en Côte d'Or

Les oignons ont la patate, contrairement aux pommes de terre

L'ensoleillement du printemps a été très favorable aux rendements des oignons. Les pommes de terre ont pour leur part souffert de la sécheresse.

La récolte d'oignons a débuté il y a près d'un mois en Côte d'Or et très bons rendements sont constatés. Les oignons piqués de Vincent Bornet, agriculteur aux Maillys dans le canton d'Auxonne, devraient terminer à une moyenne de 60 tonnes/ha, ce qui est nettement mieux qu'en 2010 (+18t/ha). *«L'ensoleillement a été très bénéfique»* signale Vincent Bornet, *«plantés à la mi-février, les oignons ont eu un ensoleillement quasi-permanent»*. En ce qui concerne les pommes de terre, les récoltes ont commencé la semaine dernière avec une dizaine de jours d'avance par rapport aux années précédentes. Les premiers rendements accusaient une baisse de 20% par rapport à 2010, sachant que les rendements habituels oscillent généralement entre 35 et 45 tonnes/ha selon les variétés. *«Il y a eu une mauvaise tubérisation à cause de la sécheresse»* commente Vincent Bornet. Les cultures ont bien évidemment été irriguées mais cela n'a semble t-il pas suffit. *«Ça ne remplacera jamais l'eau de pluie, il n'est pratiquement rien tombé aux mois d'avril et mai»* ajoute Vincent Bornet. Si les rendements ne sont pas au rendez-vous, ce n'est pas le cas de la qualité. Les premiers résultats sont encourageants avec, à priori, aucune maladie comme la galle et le taupin. Le calibrage est très homogène du fait de la faible tubérisation.



Sur la commune des Maillys près d'Auxonne, les rendements de pommes de terre accusent une baisse de 20%.

Cultures Zones vulnérables

Maîtriser l'implantation des cultures dérobées et des Cipan

En raison de la précocité exceptionnelle de la sécheresse, les agriculteurs mettent en place actuellement des cultures dérobées destinées à compenser les rendements médiocres et à reconstituer les stocks fourragers.

En zone vulnérable où la couverture des sols durant la période de risque de lessivage automnal est obligatoire, l'arrêté préfectoral relatif au quatrième programme Nitrate précise les modalités de mise en place des cultures dérobées et des Cipan.

Concernant les cultures dérobées avant cultures de printemps, une fertilisation de type 1 (fumier) et de type 2 (lisier) est autorisée à condition de respecter l'équilibre de la fertilisation azotée comme pour une culture classique (prévisionnel et enregistrement).

Dans le cas d'une culture dérobée avant culture d'hiver, un engrais minéral peut être apporté en respectant l'équilibre de la fertilisation azotée.

Dans ce cas, il sera nécessaire de tenir compte des reliquats post-récolte et de la fourniture d'azote issue de la minéralisation de la matière organique du sol, pour ne pas aggraver la problématique liée à la pollution par les nitrates.

Par ailleurs, en zone vulnérable, l'implantation de Cipan avant une culture de printemps est obligatoire. Celle-ci doit être implantée avant le 10 septembre, elle doit être maintenue au moins 60 jours et ne doit pas être détruite avant le 20 octobre. Elle doit être fertilisée uniquement avec du fumier.

Cette année, en raison des conditions climatiques exceptionnelles de sécheresse, les Cipan auront un rôle majeur pour maîtriser les reliquats azotés post-récolte importants à prévoir.

Auxois-Morvan

Déficit de fourrages : l'adaptation est de mise

Achat de paille, fauche précoce pour regain, semis en cultures dérobées... Les éleveurs qui ont souffert de la sécheresse s'adaptent comme ils le peuvent. Direction Vievy dans le canton d'Arnay-le-Duc.



La commune de Viévy accuse un déficit de fourrages d'environ 70%.

Les quinze agriculteurs de la commune de Viévy semblent unanimes : le foin récolté est à hauteur de 30% de celui d'une année normale. Un rendement d'1,5 t/ha au lieu de 5 t/ha est constaté. *«Entre le 15 mars et le 1er juin, il est tombé cinq fois moins d'eau que d'ordinaire»* fait remarquer Arnaud Parfait, en Gaec avec son père Jean-François. *«Avec l'agrandissement des exploitations, les conséquences sont d'autant plus importantes. Le problème serait plus facilement résolu si les exploitations n'avaient que trente ou quarante vaches comme dans le temps»* ajoute le jeune de 25 ans qui, en plus, opte pour des vêlages précoces en novembre-décembre, ce qui nécessite un stock fourrager plus important.

+10% grâce au regain?

Les agriculteurs doivent donc s'adapter. Comme de très nombreux éleveurs, Arnaud et son père se sont davantage approvisionnés en paille. De 120 tonnes, leur approvisionnement extérieur est passé à 300 tonnes. *«Nous avons cherché de la paille disponible dès le mois d'avril»* explique Arnaud Parfait qui a trouvé un céréalier à Nuits-Saint-Georges, en plus de ses contacts habituels dans le canton de Beaune. En plus de cette *«anticipation paille»*, le Gaec Parfait a fauché dès la fin du mois de mai pour espérer un regain. *«Avec celui-ci, on espère passer de 30% à 40% d'une année normale, ce sera toujours ça»* expliquent les éleveurs. Les pluies des dernières semaines ont été favorables et la seconde fauche qui sera réalisée d'ici trois semaines devrait être satisfaisante.

Essais de moah

Le Gaec Parfait a également choisi la piste des resemis de cultures dérobées. *«Suite à des conseils de Dijon Céréales, nous avons choisi du moah qui, apparemment, supporte bien le sec»* signale Arnaud Parfait. Planté sur 10 hectares il y a trois semaines, cette graminée à croissance estivale très rapide et productive sera récoltée fin septembre. Dix autres hectares du Gaec seront semés début août en ray-grass précoce. Le Gaec espère se constituer rapidement des stocks de fourrages avec ces 20 hectares de Raygras et moah. *«On espère récolter cinquante tonnes de matière sèche»* explique Arnaud Parfait qui conclut : *«d'autres agriculteurs du canton ont choisi le millet, d'autres de l'avoine vesce. On fera le point sur les impressions de chacun et nous verrons ce qui marche le mieux pour les années à venir. Plus généralement, ce qui est regrettable en élevage et dans les prairies permanentes, c'est qu'on ne peut pas cultiver nos prés comme on le voudrait. Cette année, on nous a donné exceptionnellement l'autorisation, mais on souhaiterait un peu plus de liberté».*

AURÉLIEN GENEST



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 11,16 euros du 16 au 31 juillet pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept-déc	193,00	T C
Sud Est	BPMF	-	-	-
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	5 d'août	205,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	5 d'août	202,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	août-déc.	340,00	N C
		-	-	VC

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	selon PS	6 de juil.	187,00-190,00	N C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	63-64 kg/hl	juil-déc.	182,00	NC
Saône et Loire	63 kg/hl mini	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		-	-	C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		oct.-déc.	190,00	TC

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	juil.août	190,00	NC
Aube	50-51 kg/hl	INC		C

Céréales France (disponible ou rapproché) 22 JUILLET

Blé fourrager NR Dép. Eure-et-Loir : NC.; Blé meunier NR Départ Eure-et-Loir : 202,00; Blé standard NR Rendu Rouen (juillet/août) : 199,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/sept):192,00; Orge de Mouture Rendu Eure-et-Loir (juillet/sept):183,00; Maïs Départ E et L NR 225-226 ; Maïs FOB Rhin (juillet/sept) : 228 ; Maïs FOB Bordeaux 231 ; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR : 420,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 235,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 453,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :455,00.

Pailles et fourrages 26 JUILLET

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 20 JUILLET

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 305
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 000
Lactosérum : 750
Babeurre (normes hollandaise) : 1880
Babeurre sans norme : 1800
Huile de coprah raffinée : 1 635
Huile de palme raffinée : 1635
Luzerne déshydratée 18% : 205
Pulpes de betterave Marne : 180
Sons Pellets : 138-140
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1095
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.29 : 827

Viande bovine

Bovins élevage engraissement

18 - Sancoins - 20 juillet

Amenés 108 broutards et 136 sujets d'embouche.
Cours reconduits en broutards comme en bovins.

Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 2,75 (=); R 2,65 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,60 (=); R 2,40 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,50 (=); R 2,32 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,44 (=); R 2,30 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,34 (=); R 2,22 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,13 (=); R 1,98 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,10 (=); R 1,92 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (=); R 1,82 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.

A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1000,00 (=); R 700,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1270,00 (=); R 950,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E inc.; U 1050,00 (=); R 750,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E inc.; U 1250,00 (=); R 1050,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E inc.; U 1000,00 (=); R 680,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E inc.; U 1130,00 (=); R 1000,00 (=); O 680,00 (=).
.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 25 JUILLET

Ovins: 348	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux	90-114	2,00-2,51
Agneaux maigres	65-84	1,71-2,40
Brebis	40-80	0,61-1,08
Béliers	70-95	-

Les apports restent importants et de bonne qualité, les cours sont reconduits dans l'ensemble des catégories d'agneaux.
Vente plus rapide en brebis à des tarifs plus fermes... **PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 1ER AOÛT AUX HORAIRES HABITUELS.**

MOULINS ENGILBERT - 25 JUILLET
Amenés 1491 - 99% de vendus. L'offre continue de progresser et les nombreux acheteurs permettent un écoulement facile et rapide de 99% des sujets présentés.
- Effectifs : agneaux : 1274 Brebis : 189 Béliers : 24 Caprins :4
Agneaux: la proximité du Ramadan stimule la demande, et les cours sont à nouveau orientés à la hausse. La progression est toutefois plus sensible dans les sujets légers que dans les lourds (+45kg) Ces derniers ayant plutôt tendance à plafonner. **Brebis:** vente active et totale. Cours en nette hausse. **Béliers, caprins:** meilleure demande et cours fermes
Prochain marché lundi 08 août pesée 6h00, vente 9h00

	E	U	R	O
Brebis	-	0,88 à 1,21 (51 à 92 €)	0,56 à 0,88 (33 à 55 €)	0,20 à 0,50 (13 à 32€)
Béliers (82 à 111 €)	**Chèvres** (15 à 30 €)	**Boucs**(20 à 30 €)		
Agneaux gras -38 kg (80 à 104€)	-	2,42 à 2,78	2,29 à 2,54	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 122€)	-	2,35 à 2,98	2,22 à 2,52	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (99 à 120€)	-	2,17 à 2,56	2,14 à 2,26	-
Agneaux gras: + 50 kg (100 à 133€)		(1,85 à 2,57 €)		

SANCOINS 06 juillet

Amenés 222, dont 18 bœufs, 61 génisses, 133 vaches, 9 taureaux et 1 jeune bovin.
Apports nettement plus importants. Bonne demande et plus-value en viande industrielle ainsi que pour les races laitières.

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 20 juillet
Amenés 257 dont 3 bœufs, 28 génisses, 204 vaches, 6 taureaux et 16 jeunes bovins.
Cours reconduits assez facilement, malgré des apports plus importants.

SANCOIN Veaux d'élevage - 20 juillet
Amenés 226, dont 0 bœuf, 71 génisses, 142 vaches, 11 taureaux et 2 jeunes bovins.
Apports plus importants. Cours reconduits.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - 22 - PLERIN - 22 juillet
Présentés : 59 588
Vendus au classement de 1,283 à 1,300E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,296€ (+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,316€
618 coches vendues à 1,036 (-0,004)
départ élevage1,037 à 1,073
regroupées de1,032 à 1,039

INDICE PORCELET
Du 18 au 22 juillet : Prix à 25 kg: 1,880 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 32,080
Du 11au 17 juillet : Prix à 25 kg: 1,870 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 31,870

18 - Sancoins -
Le 20 juillet

Amenés 586, dont 346 agneaux, 84 agneaux d'embouche, 145 brebis et 8 béliers.
Demande plus active en agneaux de qualité, surtout bien finis. Meilleure demande en brebis de qualité en prévision du Ramadan..
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-110,00-85,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,25-5,75-5,60 (=); R 5,00-5,45-5,30 (=); 19-22 kg U 4,90-5,70-5,40 (=); R 4,55-5,15-5,00 (=). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,80-2,10-1,95 (+0,10); R 1,55-1,70-1,60 (+0,10); O 1,10-1,45-1,40 (+0,10). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,70-5,15-5,00 (=); R 4,55-5,00-4,90 (=).

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 18 au 24 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.	=	inc	=
			R	inc.		inc	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,45	-0,02	2,45	=
			R	inc		inc	-
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,44	=	2,44	=
			R	2,36	0,02	2,36	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,39	=	2,39	=
			R	2,30	=	2,30	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,30	=	2,30	=
			R	2,21	0,01	2,21	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,16	=	2,16	=
			R	inc.		inc.	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,10	=	2,10	=
			R	2,03		2,03	=
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,95	0,04	1,95	=
			R	1,87	0,05	1,87	=

▶ Des professionnels à votre service



• Travaux de battage de maïs et tournesol
• Claas Lexion
• Cueilleur 6 rangs FANTINI avec broyeur

EARL **de la SANS FONNAISE**
21600 DOMOIS - 06 13 14 46 93

RATELIER NOURRISSEUR
BAC A EAU POMPE A EAU
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 26 JUILLET

LES TENDANCES

93% de vendus. Apports satisfaisants.

BOVINS : 870

BROUTARDS/TAURILLONS: Transactions rapides et quasi totales à des cours en hausse, notamment dans les lots supérieurs qui sont fortement sollicités.

LAITONNES/GÉNISSES: Cours reconduits sans grand changement.

VACHES/GÉNISSES 3 ANS : Vente totale à des cours hausse. Le retour de la pluie n'est certainement pas étranger au regain d'intérêt de la part de nos acheteurs pour toutes les catégories de vaches.

EFFECTIFS

Bovin gras: 00 • Broutards:184 • Génisses +2 ans: 42 • Génisses - 2 ans: 128• Laitonnes: 71 • Taureaux: 14 • Taurillons: 146 • Vaches : 227 • Vaches suitées : 21 • Culards: 6 • Veaux: 03 • Divers: 04

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (830 à 960 €)	-	2,35 à 2,57	2,33 à 2,43	-
Taurillons 400 à 500kg (920 à 1170 €)	-	2,28 à 2,52	2,22 à 2,28	-
Taurillons 500 à 600kg (1120 à 1390 €)	-	2,10 à 2,41	-	-
Broutards 200 à 250kg (620 à 670 €	-	2,68 à 2,72	-	-
Broutards 250 à 300kg (680 à 800 €)	-	2,53 à 2,84	-	-
Broutards 300 à 350kg (700 à 920 €)	-	2,56 à 2,67	2,26 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (880 à 1030 €)	-	2,46 à 2,61	-	
Broutards 400 à 450kg (970 à 1090 €)	-	2,35 à 2,57	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (510 à 660 €)	-	2,23 à 2,52	-	-
Laitonnes +300kg	-	2,10 à 2,34	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (620 à 810 €)	-	2,00 à 2,18	1,80 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (760 à 870 €)	-	2,00 à 2,07	1,80 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (750 à 1100 €)	-	1,80 à 2,00	1,70 à 1,80	-
Génisses 24/36 mois (730 à 1650 €)	2,00 à 2,87	1,70 à 2,00	1,60 à 1,90	-
Vaches suitées mâle/femelle(1010 à 1640 €)				
Vaches -5 ans	-	1,66 à 1,90 (880 à 1620€)	1,52 à 1,77 (750 à 1020€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,53 à 1,91 (940 à 1840€)	1,43 à 1,67 (740 à 1060€)	-
Vaches +10 ans	-	1,53 à 1,93 (910 à 1680€)	1,31 à 1,62 (760 à 1270€)	1,14 à 1,53 (520 à 860€)
Taureaux (1030 à 1940 €)		1,41 à 1,76	-	-

DIVERS: Taurillons culards 319 à 364kg : 970 à 1080 € (2,87 à 3,04)

FOIRE CONCOURS AUX GÉNISSES ET BOEUFS CULARDS : VENDREDI 29 JUILLET 2011

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 04 au 10 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	-	-
	O	3,02	=
Génisses	E	-	
	U	4,00	-0,10
	R	3,47	=
	O	-	-
Vaches	E	-	
	U	3,52	-0,03
	R	3,33	+0,02
	O	3,01	+0,01
	P	2,77	+0,04
Taureaux	E	-	
	U	2,47	-
	R	2,40	-
	O	2,35	-
Jeunes Bovins	E	-	
	U	3,56	+0,03
	R	3,33	+0,03
	O	3,08	+0,03

Analyse du marché des Grandes Cultures

Les cours des céréales marquent une tendance générale à la baisse

Indicateurs de prix : Blé:

Les cours des céréales en France subissent de plein fouet les conséquences de la parution, jeudi dernier, des rapports baissiers du département américain à l'Agriculture concernant les stocks et emblavements nationaux. La reprise depuis n'a pas compensé les pertes.

Blé tendre : recul des cours

Les cours du blé tendre ont lourdement chuté jeudi dernier à la parution des rapports concernant les stocks et les emblavements américains. La hausse estimée des surfaces sous blé aux Etats-Unis (22,8Mha, contre 21,7Mh en 2010) n'a été que faiblement compensée par le repli des stocks (-12%) au 1er juin. Les marchés céréaliers, et le blé en tête, se sont alors écroulés. Et la reprise des cours, depuis, n'a pas suffi à compenser les pertes enregistrées.
Il faut dire que la fermeture lundi du Chicago Board of Trade, pour cause d'Independance Day, a laissé le marché orphelin. Le retour officiel de la Russie et de l'Ukraine sur le marché international pour la campagne 2011/2012 n'a pas favorisé une nette relance des cours. Concernant le rapport du Conseil international des céréales sorti le 30 juin, il n'apporte que des changements mineurs. La hausse de 3Mt (à 666 Mt)de la production mondiale de blé est annulée par la progression de la consommation du même ordre. Côté activité, si les acheteurs sont présents, les vendeurs se font rares. Il faut dire que les moissons sont maintenant imminentes. D'ici à la fin de semaine, les travaux d'envergure devraient débuter.

Blé dur : effritement des prix

Les prix du blé dur s'effritent également, sur un marché peu dynamique. Les moissons vont bon train dans tout le sud de l'Europe. En France, si la quantité est moindre, la qualité est présente. En Espagne, seule la moitié de la récolte semble bonne.

Orges fourragères : repli des cotations

Le marché des orges fourragères est atone en ce début de nouvelle campagne. Avec le repli des cours du blé et du maïs cette semaine, elles perdent de leur compétitivité dans les formules d'aliment pour animaux.

Orges de brasserie : attentisme des malteurs

Les cours de l'orge de brasserie continuent de se replier à l'image de son contrat à terme sur Euronext. Les opérateurs sont dans l'attente de données précises sur l'offre 2011.

Maïs : tendance régressive des cours

Les cours du maïs suivent la même tendance baissière que les autres céréales. Le rapport du département américain à l'Agriculture de jeudi dernier a en effet révisé à la hausse les emblavements américains, de 35,7Mt à 37,4Mt. La baisse des stocks nationaux de 15% a quelque peu atténué l'effet baissier de cette annonce. Les vendeurs se font rares sur un marché demandeur sur la période estivale.

Colza : revirement à la baisse

Les cours du colza européen ont joué au yo-yo cette semaine. Après s'être repliés jeudi dernier, suite à la parution du rapport baissier du département américain à l'Agriculture concernant une hausse des stocks de soja américain au 1er juin à 16,8Mt (contre 15,5Mt l'an dernier), ils se sont repris vendredi avant de reculer à nouveau en ce début de semaine, en raison de rumeurs faisant état de rendements plus élevés que prévu en France.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 30 juin 2011 :

Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 127.600 (193.644); Orge: 600 (60.291) ; Maïs: 3.690 (14.520)

-Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (309.156); Orge: 0 (52.050) ; Maïs: 440 (156.836).

Viande bovine

Sicagemac - marché du 25 Juillet

CORBIGNY

Bovins : 273	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (220-350 kg)	450-880	2,04-2,50
broutards (355-435 kg)	840-1090	2,33-2,50
Taurillons herbés (320-360 kg)	750-800	2,02-2,41
Taurillons herbés (430-530 kg)	1020-1180	2,04-2,38
Laitonnes (330-355kg)	690-750	2,07-2,13
Génisses 16-24mois (305-430 kg)	600-850	1,92-2,16
Génisses 24-36mois (500-680 kg)	850-1140	1,63-1,82
Taureaux (765-1055 kg)	1240-1780	1,62-1,76
Vaches légères	520-960	-
Vaches entre deux	970-1120	
Vaches lourdes	1130-1520	

LES TENDANCES

Les premiers lots de broutards commencent à sortir. La présentation est de bonne qualité entraînant un placement rapide à des cours fermes.
Vente plus fluide en laitonnes et génisses d'export, progression des tarifs.
En taureaux, les tarifs restent élevés, vente totale.
Apports plus importants en vaches permettant de mobiliser plus d'acheteurs. Commerce très actif à des cours qui demeurent fermes. Vente quasi-totale.
NB : Lors de la foire concours du 13 août, il sera désormais possible de présenter des bovins de 18 mois en parc. A signaler sur le bulletin d'inscription.

Bovins gras : 25
Vaches de viande : 3,14 à 3,36 euros le kg /viande
Génisses de viande : 3,22 à 3,66 euros le kg /viande
Apports plus importants face à une demande bien présente entraînant une vente active et totale à des tarifs très fermes.

PROCHAIN MARCHÉ : Prochain marché bovins et ovins lundi 1er août aux horaires habituels

Matériel

Tracteur

89 - VENDS tracteurs en état : 2 IH624, 2 SOM40, 1 Fordson, 2 MF 65, 1 Guldner, 2 Vendeuvre (réf. 2912)
✆ 06 32 76 66 81

21 - VENDS tracteur NH TS 125 A, année 2004, 4 000 h, équipé chargeur Stool F 30, prix: 29 000 euros HT (réf.290G)
✆ 03 80 91 22 90 HR

25 - Vds tracteur Fendt 309 C 4RM 2002 4500 HR avec clim, TBE.
✆ 06 75 54 33 18

58 - VENDS tracteur John Deere 6110, CV 85, 2 500 h., année 1999 avec fourche 640 et tous ses accessoires, état neuf. (réf. 290D)
✆ 06 80 31 71 55

71 - Recherche tracteur MF 825, année 60.
✆ 06 78 70 16 94

73 - Vds tracteur MF821 ess CG tbé collection autres 1200 euros à débattre.
✆ 04 50 44 57 08

89 - VENDS tracteurs en état : 2 IH624, 2 SOM40, 1 Fordson, 2 MF 65, 1 Guldner, 2 Vendeuvre (réf. 2912)
✆ 06 32 76 66 81

Travail sol

ELEVAGE SERVICE
39600 LES ARSURES
Tél. 03 84 37 45 78
COVER CROP - 32 disques
QUIVOGNE - APVRS
Repliage hydraulique

01 - Vds coverd croop Gard 28 D tbe 3000 euros
✆ 04 74 51 32 39

01 - Vds cause retraite charrue Gregoire Besson 5 corps ; herse rotative Agram 3m ; rouleau packer porte court hydraulique lame niveleuse 3m
✆ 06 89 30 59 34

21 - VENDS cover crop Souchu Pinet 24 disques, diam. 66, cannule à l'avant, le tout en bon état. (réf. 3005)
✆ 03 80 84 32 25

21 - VENDS combiné Lemken 7 300 Amazone AD 303, - pulvé. Hardi, 1 200 l., 15 m., - brabant Naud 4 socs non stop, - distributeur engrais Amazone 1500, 15 m. + lève sacs. (réf. 29VB1)
✆ 06 82 04 21 46

26 - vds vibroflex kongskilde 13 dents 3,20 m 800 euros
✆ 0610691220

38 - Vds cause retraite : charrue rabe Werk albatros 120, 4 corps exten. 5, pièces neuves ; faucheuse pendulaire Kuhn GMD 702, 2,80 m lamier neuf ; benne hydraulique Desvoys, largeur 2,25 m + rehausse de 20 cm ; jumelage 5 bras 16-9-38.
✆ 06 75 23 63 50

38 - Distributeur d'engrais Amazone 1500 l - 15 à 24 m TBE 2200 euros, pulvé 800 l BE 800 euros, semoir à blé Sulky 2,30 m TBE 200 euros, déchaumeuse porté 9 disq. BE 200 euros.
✆ 06 60 77 58 11

ELEVAGE SERVICE
39600 LES ARSURES
Tél. 03 84 37 45 78
DECHAUMEUR 4 M
LEMKEN KARAT
Repliage hydraulique
Rouleau trapèze/couteau

38 - Herse plate Quivogne 5,30 m dents orig : 2600 euros TTC, néo déchaumeur 3 m Agram socs origine 4600 euros TTC, Covercrop 24 disques Quivogne : 3000 euros TTC, Faucheuse rot. 4 disques BCS : 800 euros TTC.
✆ 06 26 76 02 96

Récolte

21 - ACHETE MB et presses moyenne densité, Claas, John Deere, New Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, Renault (réf. 290F)
✆ 06 29 81 80 05

26 - vds faucheuse à doigts mobile superior en tres bon etat bas prix
✆ 04 75 71 42 17 hr

38 - Vds faucheuse rotative 5 disques rel. hydraulique bon état prix 600 euros Agram.
✆ 06 47 24 01 89

38 - Vds remorque autochargeuse NH 1066 - presse NH 366 + 1 pour pièces, TBE ; remorque Doyeux.
✆ 04 74 27 97 09

57 - Vends ensileuse Claas 840 an. 98 3.600 H, éclateur bec 6 rangs, prix 34.000 euros.
✆ 06 70 46 77 08

57 - Vends cause retraite MB New Holland TX 66 coupe 6m + rallonge colza Bizo trés bon état.
✆ 06 68 28 69 66
ou 03 87 64 50 90

70 - Achéte Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ 06 83 59 05 70

89 - JD 1188, 5,5M coupe zürn colza, BE, 4050H. JD 1075 H4, BE, 5M, 3000H, tournesol + colza.(réf. 3008)
✆ 06 24 68 75 46

Arbo-viti

38 - Vds séchoir à noix cellule métallique 4 m3 TBE, jumelage Molcon 5 bras 13/6/38 ou 16/9/34.
✆ 06 12 04 33 57

38 - Vds ramasseuse AMB140D TB Etat OK saison 2011, lève palette 3eme point H lev. 5,75 m triplex, déshydrateur 50 kw gaz.
✆ 06 77 82 71 58
ou 06 70 59 19 91

Distribution

42 - Vds transfert Westphalia + programmateur ; désileuse 2m3 Audureau, Cornadi, CK
✆ 04 77 94 04 49

Epandage

21 - VENDS épandeur à fumier Krone, BE. (réf. 290B)
✆ 06 07 77 00 13

Forestier

38 - Vends fendeuse à vis, moteur électrique 380 wolt sur table avec roue : 200 euros.
✆ 06 70 01 85 74

Cave

69 - Vds cuve PM - Sertisseuse - Bac et pompe à vendanges.
✆ 06 07 68 91 07

69 - Vend Vaslin 22 hl, pompe à ven. PMH diam. 120, chauffe cuve Inox Gaze, chaptaliseur Inox.
✆ 04 74 69 25 49 HR

69 - Vds 4 foudres ciment époxy 27 Hl. faire offre - Laisser message.
✆ 06 08 05 78 80

69 - Climatiseur cave Ciat 2004 1750 W. TBE 1600 euros - Pompe à décuver égrettier BE - Tuyauterie neuve 500 euros - Lits vend. fer Mat. Pol 6x1 PL 80 cm 20 euros 4 superposés 35 euros l'unité.
✆ 04 74 66 84 02

69 - Cause retraite, vend pompe vendanges inox TB état - Cloche anti coups Belier - 12 mètres tuyaux.
✆ 04 74 04 36 32

71 - Cause cessation activité, vds matériel vini-viticole (cuves, fûts, tracteur équipé, bennes).
✆ 06 75 58 50 26

Agri. divers

38 - Vds cultivateur 13 dts herse 3,20 m remorque distri bétaillère cami transf. remorque 3,5 t.
✆ 06 03 80 35 05

38 - Vds moteur 0M 321A 6 cyl. turbo 600 euros + moteur Deutz F2L712 2 cyl. 300 euros tracteur Cormick super FCC Utility essence 600 euros Cormick 137 D 800 euros fourche Stoll 4 vérins.
✆ 06 75 04 60 70

38 - Vds presse New Holland 658 an.03, faucheuse conditionneuse frontale Fella 07, remorque fourragère 6 m.
✆ 06 86 86 81 97

38 - Vend vibroculteur, petite herse, charrue 1/4 tour, monte-botte attelage côté char, horloge Comtoise, jument 2 ans 1/2 ar.
✆ 06 88 34 30 61

38 - A V. tank à lait packo cap. 1000 l mat. + transfert Alpha tronçonneuse Husqwarna 61 rem. bétaillère 500 kg jp.
✆ 04 76 36 05 16 HR

42 - Vends autochargeuse Bonino AB 45, coupe 1,85 m, tbé ; Récolteuse à fléau, Agram 1,50 m, tbé ; tank à lait Serap RL10, 2100 l, tbé
✆ 06 26 83 51 05

58 - RECHERCHE cuve ou citerne avec ou sans pompe à melasse wagon ou autre, 25 000 litres (réf. 3003)
✆ 03 86 84 21 94
ou 06 45 35 17 29

70 - Vds tbe Combiné 4M herse rot Khun + Semoir Khun venta, Sous soleur Durou 3M, Bétonniére malaxeur, Container paletisable 16qX, Cuve fuel homologuée 5000l, Trieur et Séparateur à grains, Cover Crop 28 et 32d, Canadien, Vibro, Pince bottes Bugnot.
✆ 06 84 83 19 90

84 - 30-Vds covercrops 20-22-24-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, rotavator 2,55-1,30, chisels, épand. eng. dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoir 2,5-3-4 m
✆ 04 66 24 26 11

89 - VENDS vis à grain Denis de 8 mètres en 4 - 5 et 3 m, diam. 10 cm. (réf. 2908)
✆ 03 86 66 33 72

Elevage

43 - Vds SALLE de TRAITE West 2 x 3 tandem avec compteurs et décro et Dac West 2 stations 4 aliments 60 colliers cause robot
✆ 06 64 12 11 09

Véhicule

Utilitaire

21 - Cause décès ,VENDS kangoo 1.2 16 v, neuf, 5 000kms, tva récupérable 8 800 euros TTC (réf. 2805)
✆ 06 73 68 78 70

69 - Vd bétaillère Master 2006 caisse neuve aluminium, pont, pte lat, révisé, gtie garage.
✆ 06 07 74 89 24

69 - Vds camion frigo mercédès 19 T. 8,70 hayon, 34700 km révisé et GTI, pneus neufs garage.
✆ 06 07 74 89 24

69 - Vds Cam bétail VL Biod an 95 192000 km et 308D an 91 254000 km Mercédes.
✆ 06 84 75 05 25

71 - Vends Kangoo allongé, 1,5 l DCI, 70 ch., diesel, 5 places, 150.000 km, courroie de distribution faite + factures à l'appui, CT ok, TBE, 4.800 euros à débattre.
✆ 06 78 46 47 44

Tourisme

38 - V. Espace 3 Renault modèle 97, 2,2 DT, RXE, C. technique ok, 230000 kms 4200 euros gris m. TB Etat.
✆ 04 74 58 02 65

38 - Vds 405 Break diesel, an. 1995.
✆ 04 76 91 46 79
ou 06 64 51 24 69

38 - Vds Peugeot Partner HDI, année 2007, 83000 kms, porte latérale, crochet attelage TVA récup., TBE.
✆ 06 07 10 71 79

42 - Vends Golf TDI, 6 CV, année septembre 2003, 135 000 km, couleur anthracite
✆ 06 11 43 62 90

58 - VENDS C3 HDI confort, 13 000 kms, 03/2010, garantie 03/2012, 1ère main, cause décès, 12 500 euros (réf. 2905)
✆ 03 86 84 24 51 bureau
03 86 84 33 38

69 - V. camping car J5 1994 3 pl. 69000 K. Cell Frankia état impec. 1ère main à voir.
✆ 04 78 88 00 55
ou 06 11 24 54 55

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds blé orge maïs poss sac 25 kg
✆ 06 80 02 93 43

21 - VENDS sciure de bois destination paillage départ dep 21, prix : 50 euros/tonne. (réf. 290A)
✆ 03 80 20 22 19

26 - Vds Poires Williams pour distillerie
✆ 04 75 31 72 38 (HR)

26 - vds plants de poireaux d'hiver
✆ 06 07 75 04 96

69 - Vends ensilage secteur Belleville, rendement 90/100 QTX homogène.
✆ 06 09 13 87 82

69 - Agriculteur achète paille bottes rondes. Livraison.
✆ 06 98 09 57 18

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

71 - Entr. vd plaquette forestière pour paillage ou chauf. Livr. poss.
✆ 06 74 58 45 76

Fourrage

58 - A vendre paille de blé et d'orge en ballots carrés, Nièvre.(réf. 3010)
✆ 06 31 21 47 01

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

58 - Eleveur, vend semence de Moha, achète en grosse quantité paille et triticale de consommation. (réf. 3006)
✆ 03 86 90 89 31

Propriété

38 - Vds propriété 50 ha seul tenant habitation à rénov., alt. 730 m, région Trièves.
✆ 04 76 93 82 42

58 - Couple reconversion CHERCHE ferme supérieure 150 ha même mauvais état. Etudie toutes propositions. (réf. 30VB1)
✆ 06 20 44 60 46

Divers

01 - Vds cover crop 28 d équipement tournesol plateaux rabateur vibro 4,5 repli Hatzenbichler Bigbac
✆ 06 08 92 34 80

01 - Vds godet terrassement à dents Agram neuf 2,2m 700 l attaché Manitou boulonné 1100 euros ht
✆ 06 74 90 95 57

01 - Vds cover crop 2005 tbe 4 m semoir pte graine integré
✆ 06 74 18 42 54

01 - Stages agricoles rem. à l'étranger pour jeunes 18/30 ans avec formation/expérience agric.
✆ 01 43 15 09 48

19 - Vends Piquets CHÂTAIGNIERS : grosseur, finition, prix - à débattre.
✆ 06 76 58 45 73
ou 05 55 27 14 36

21 - Après extention de son réseau, L. B. est toujours détenteur de VTT et autres. 21170 Esbarres. (réf. 3004)
✆ 03 80 29 07 67

21 - VENDS pneus Michelin 184 R 38 occasion. (réf. 2902)
✆ 06 17 06 24 93

38 - Vend p. b. paille 200 environ, tombereau attelage tracteur, charrue vigneronne à cheval, vélo dame très bon état, 12 lapinex bon état.
✆ 04 74 86 33 88

42 - Vends distributeur automatique de lait cru, année 2009 au norme
✆ 06 01 84 77 69

67 - Vends tôles ondulées galvanisées, panneaux isolants épaiss. 40 mm long. 6,75 m et 4,70 m, porte de garage basculante Hormann larg. 2,60 m haut. 2,56 m.
✆ 06 12 31 35 82

69 - Vds rouleau auto porteur Jean de bru 4,20 m. hydraulique semoir maraîcher Huet NM 120 17 R désherbeuse à gaz Delta A 2 R brûleurs 4 R jauges. Tout en état.
✆ 04 78 90 58 71 HR

69 - Vds Combiplow 31+ état neuf Bungalow 6x2,40 très beau Scie ruban 3 pts Tracteur.
✆ 06 60 62 12 18

71 - Vends cuve à eau, 10.000 l, acier, 4 roues, frein + éclairage, BE, 2.000 euros.
✆ 06 17 91 33 32

88 - Vends foin récolte 2011, salle de traite décrochage 2x4 Epi, 206 société 93000 km année 2001 et épendeur d'engrais Vicon 250 L avec léve sac.
✆ 03 29 09 75 78

Location

Autre

25 - HAUT DOUBS loue gite tout confort 4/5 personnes proche Suisse, prix selon saison.
✆ 03 81 43 55 20

38 - A louer à Grenoble, studio meublé dans résidence étudiante proximité gare, tram, centre ville 18 m², balcon, chauffage individuelk. Libre à partir du 15 juillet 2011.
✆ 06 86 70 78 92 HR

Offre

Service

01 - Effectue pressage haute densité 120x90 prix 6,50 euros la botte, possibilité de mise en tas + 1,5 euros
✆ 06 61 52 27 99
ou 06 75 62 69 72

26 - Greffeur cherche greffages à la pièce
✆ 04 75 56 29 20

26 - vds laine de verre 8 cm environ 2euros/m² - abreuvoir Plasson 5 euros , mini-drink 2 euros - chaine Pal 750 euros
✆ 04 75 27 18 83

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 45 ans non fumeur sérieux renc. F. 35 ans à 50 ans gentille simple pour relation sérieuse et durable.
✆ Ecrire au journal
Terre Dauphinoise - BP 2608 -
38036 GRENOBLE Cedex 2
sous la Réf 2941/01

54 - Femme de couleur, 44 ans, recherche un agriculteur de 45-62 ans. Annonce sérieuse.
Ecrire au journal
Le Paysan Lorrain
5, rue de la Vologne,
54520 LAXOU
sous la référence 48880

69 - Agri. 72 ans veuf pro. recherche femme pour vie à 2 58/75 ans. S'adresser au journal.
✆ Référence 270

70 - F Cél ss enf Cath. Recherche H. Agr ser 35-50 ans avec VL/VA pour rel amou durab. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL sous la référence 48887.

89 - Agriculteur 20 août 53, non fumeur, motivé, dispo., aider agricultrice travail et vie simple chez elle. (réf. 2904)
✆ 03 86 47 12 81

Animaux

Bovin

01 - Vds vaches taries et génisses prêtes Montbeliard Genet ++ ABE ND des Dombes 01300 Le Plantay
✆ 06 12 46 31 78

03 - CAUSE cessation lait vds génisses laitiéres terme fin juillet début aout.
✆ 04 70 42 77 29

07 - Cause retraite, vends troupeau de vaches allaitantes majorité suitées + génisses 2 ans 1 taureau 2 ans 1/2 Blond d'Aquitaine
✆ 04 75 38 81 91

38 - 73 - Vds 1 Montbéliarde allaitante 4e veau : 1300 euros ; 2 génisses 46 ins Limousin prêtes en sept.
✆ 06 32 55 93 08

39 - Vds VV VP génisses prêtes 070809 2011 MO CL
✆ 03 84 44 79 26
ou 06 38 49 75 80

42 - Vds 8 taureaux charolais, 18 mois HBC, Gaec Lapendery, livraison assurée
✆ 04 77 65 67 21

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ 06 86 85 54 30

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

88 - Vends vaches suitées Blonde d'Aquitaine 2e veau calme garantie sanitaire livrée BO.
✆ 06 12 85 67 49
ou 03 29 30 84 81

Caprin

07 - A vendre chèvres Saanen 75 dont 50 pleines M.B octobre
✆ 09 64 30 93 03

26 - Vds 3 boucs chamoisés 80 euros
✆ 06 12 15 44 64

42 - vds boucs nés 01/11 race Saanen issus ia.
✆ 04 77 20 93 85

58 - VENDS Boucs IA gênes + CL 1070 kgs. (réf. 290C)
✆ 06 88 22 18 90

Ovin

21 - Vds agnelles, béliers repro, charolais, TGS, contrôle perf. (réf. 30VB2)
✆ 03 80 49 22 48
ou 06 07 26 54 02

58 - VENDS agnelles et agneaux reproducteurs charollais non inscrits, B.O. et un bélier charollais inscrit. Pannetier Jean-François (réf. 3007)
✆ 03 86 50 04 29 HR

58 - Vends brebis Ile de France, plein air. Recherche bélier Barillot Beard.(réf. 3009)
✆ 06 81 35 37 84

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro, TGS, livraison poss.
✆ 06 73 34 07 96
ou 06 85 13 37 68

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

74 - Vds béliers reproducteurs race Charmoise, agneaux de pré mâles et femelles, chien border 6 mois.
✆ 06 81 57 34 42
ou 04 50 43 50 01

Porcin

69 - Vends truies pleines.
✆ 04 74 70 94 03

Equin

73 - vds jument 6 ans et son poulain 5 mois, pouliche 3 ans pleine 2012.
✆ 06 21 01 40 44

Chien

07 - Vds chiot F petit Berger des Pyrénées 3 mois tatoué vacc NERE 26LS2// prix 200 euros
✆ 04 75 40 82 63

25 - A reservez 7 chiots beauceron nés le 25/05/2011, LOF. VAC. PUC... , chien de garde et troupeau, mére 250269800980405.
✆ 06 29 38 42 95

69 - Vds chiots Bergers Allemands bon berger bon gardien - Mère 250269700245920.
✆ 04 74 26 30 71

71 - A reserver chiots Bouvier Bernois, nés le 10/06/11, 5 m. 1 f., mère n° 250269801297622.
✆ 03 85 28 03 43
ou 06 02 26 34 32

Chasse-Gibier

42 - Vds à chasseur uniquement 2 petits Anglo Francais tricolor 1 chienne née 22/11/09 (2gwx475) 1 mâle né 13/02/10 (2gwx476) + 3 chiots petits Beagle nés 10/04/11 (2gwx 471/472/473).
✆ 04 77 20 86 76

Offre

Emploi

42 - Le contrôle laitier recherche un agent de pesée, secteur St-Chamond, Saint-Paul-en-Jarez
✆ 06 23 83 81 78

COOPERATIVE AGRICOLE CEREALES APPROVISIONNEMENT
Basée à Montargis

RECRUTE

Un(e) responsable secteur élevage

Les fonctions
- apporter aux 150 éleveurs (essentiellement en élevage bovin) de la coopérative le service attendu sur les marchés alimentation, agrofournitures et cultures fourragères,
- développer l'activité tant en volume qu'en qualité,
- apporter les évolutions sur les référencements,
- être l'interlocuteur de la coopérative auprès des fournisseurs et partenaires (Evialis, Union Terres de France, ...),
- faire équipe avec les chefs de centre répartis sur l'ensemble du territoire,
- gérer la rentabilité : achats, stocks, tableaux de bord, marges, budgets,
- reporter régulièrement à la direction le suivi de l'activité.

LE PROFIL

Vous souhaitez entreprendre un réel challenge au sein d'une structure en développement. Volontaire, autonome, avec une bonne capacité de conviction, vous êtes force de proposition, et savez travailler en équipe. Vous avez une formation en rapport avec le descriptif. Une première expérience est souhaitée.

LES MOYENS

Statut agent de maîtrise dans un premier temps, évolution vers le statut cadre souhaitée. Bureau basé au siège. Voiture de société. Téléphone mobile et micro- ordinateur.

Entrée en fonction : dés que possible en CDI Adresser lettre de motivation et CV à :
C.A.PRO.GA. la Meunière BP 357 45203 Montargis cedex
ou : dmabilat@caproga.fr

54 - Rech. salarié polyvalent céréales-poules pondeuses, plein temps, CDI, sept 2011.
✆ 06 16 36 24 19

69 - Cherche chauffeur super lourd pour transport national, réf; exigées.
✆ 06 60 74 00 38

89 - RECHERCHE apprenti en contrat CFA pour exploitation ovin, avicole, céréales. Logement dispo. (réf. 3002)
✆ 06 82 36 57 72

89 - Petite entreprise viticole secteur Chablis CHERCHE employé(e) pour travaux manuels vignes (taille, relevage,..), CDI env. 1000 h par an réparties selon besoins de la vigne. Conviendrait idéalement à agriculteur souhaitant compléter ses revenus.Début contrat septembre. Véhicule personnel exigé. (réf. 3001)
✆ 06 70 10 06 11

Demande

Emploi

21 - CHERCHE emploi chauffeur tracteur, ferme céréalière, disp. 05/09 au 15/11, dép. 21 - 89 - 71 - 01 - 69 - 38, logé. (réf. 29VB2)
✆ 06 81 15 68 42

Bâtiment



Viticulture

Vendanges

69 - Cherche personne pour travailler au cuvage pendant les vendanges autour du 20 août.
✆ 06 88 56 69 49

69 - Ch. chauffeur exp., trieur, vendangeurs-euses, nourris logés vers 28 août.
✆ 04 74 71 74 94
ou 06 83 96 79 20

69 - Ch. vendangeurs(euses) porteur nourris logés début sept. 10 jours ambiance familiale.
✆ 06 08 26 05 19

69 - Ch. vendangeurs(euses) porteurs nourris logés vers 25 août.
✆ 04 74 71 30 53
ou 06 03 48 53 03
ou 06 81 63 32 01

69 - Ch. vendangeurs(euses) nourris logés ou non, environ 25 août pour 8 à 9 jours.
✆ 06 86 88 52 14

69 - Ch. vendangeurs (euses) porteur nourris logés vers 18 août 8 à 10 jours ambiance familiale.
✆ 04 74 03 47 98

69 - Viticulteur ch. vendangeurs (euses) nourris logés 11 jours env. 20 août.
✆ 06 18 36 47 25
ou 04 74 03 40 57

PETITES ANNONCES
Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

TUSK SECURITY

EURL au capital de 2500 €
Siège social
33 rue Longvic
21000 Dijon
En cours RCS Dijon

En date du 20/07/2011, le gérant a décidé d'étendre l'objet social de la société à : activité lié au systéme de sécurité et programmation informatique
Modification au RCS de Dijon

AL21307206

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
PONSARD CHEVALIER
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Santenay (21590) 2 Rue Les Tilles
Objet : Négoce de vins et spiritueux
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 €
Gérance : Madame Danielle PONSARD demeurant 2 Rue Les Tilles à Santenay(21590)
Immatriculation : RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21306556

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Crimolois du 06/07/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : CMB CUSTOMERS
Siège social : 14 rue de la Magdeleine 21800 Crimolois
Objet social : le conseil aux entreprises en management, formation, marketing et communication, conduite de projets, stratégie commerciale et financière. Le développement d'outils internes et externes dédiés à la stratégie d'entreprise. L'activité de holding.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 1 000 €.
Gérance : Christophe François, demeurant 14 rue de la Magdeleine, 21800 Crimolois, assure la gérance.
Immatriculation de la société au RCS de Dijon.
Pour avis,
La gérance.

AL21307202

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/07/2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : WEBDRONE
Siège social : 6 ch du port, 21250 Glanon
Forme : SARL
Sigle : WD
Nom commercial : WEBDRONE
Capital : 1000 €
Objet social : Réalisation de logiciels et web-services, solutions de veille, conseil et formation.
Gérance : Monsieur Gérald Poitevineau, 6 ch du port, 21250 Glanon
Cogérant : Monsieur Maxime Poitevineau-Millin, 15 passage du Sourire d'avril, 80000 Amiens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21307207

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SOJA
Capital initial: 4 000 euros
Capital min: 4 000 euros
Capital max: 10 0000 euros
Siège: 39 bld Pasteur 21130 Auxonne
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérants: M. Duby Jérôme Jean Patrick 23 Grande Rue 21130 Les Maillys et M. Bernardot Olivier Maurice André 12 Rue du Château 21110 Magny sur Tille
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21307208

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 03/06/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AUTOREP 21
Siège social : 78 rue d'Auxonne, Dijon (21000)
Objet : L'exploitation d'un atelier de réparation, de vente et de location de tous véhicules automobiles, ainsi que la distribution, l'achat et la vente de produits et services liés à l'automobile.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Steve Soulier, demeurant 8 rue du pré fleuri, Savouges (21910),
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis et mention,
La gérance

AL21307229

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société anonyme
Dénomination: EST BOURGOGNE MEDIA
Capital : 37 000 euros divisé en 3 700 actions
Siège : 7 Boulevard Chanoine Kir 21000 Dijon
Objet : la prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés.
Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Administrateurs : Ont été nommés administrateurs pour une durée de 3 ans
Monsieur Joseph Arenas, 15 Rue du Corbusier 67370 Dingseim
Monsieur Arnaud Mahler, 1 Rue Charles Bergmann 67000 Strasbourg
Monsieur Christophe Mahieu, 56 rue de Dijon 21121 Fontaine les Dijon
Président du conseil d'administration : a été nommé Président du Conseil d'administration de la société pour la durée de son mandat d'administrateur Monsieur Christophe Mahieu, 56 rue de Dijon 21121 Fontaine les Dijon, lequel assume également les fonctions de Directeur Général.
Commissaires aux comptes : Ont été nommés en qualité de commissaires aux comptes respectivement titulaire et suppléant
- KPMG SA, Immeuble le Palatin, ayant son siège 3 cours du Triangle 92939 Paris la Défense cedex
- KPMG AUDIT EST, ayant son siège social 9 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigeim
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21307231

Par acte SSP en date du 21 juillet 2011, il a été constitué
une SARL dénommée :
FNsteel
Objet social : Vente de la production d'acier des sociétés
du groupe FNsteel.
Siège social : 2 rue Galoche 21000 Dijon
Capital : 15.000 euros
Gérance : Mr Jacob Van Der Werf demeurant Stenenpad 5, 4311
AJ Bruinisse (Pays Bas)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL21307232

RECTIFICATIF

AL 21266524 du 1er juillet. Lire :**21 000 euros** au lieu de : 20 000.

AL21307224

DISSOLUTION LIQUIDATION

Legalys Conseils
Me Eric MASSEREAU
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

Agissant dans le cadre de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, la société C.L.S, société à responsabilité limitée, au capital de 517 666 euros, dont le siège social est à ARCOMPS (18200), lieudit « Fosse Nouvelle », (RCS Bourges 431 949 635), a, en sa qualité d'associée unique, déclaré le 30 juin 2011 procéder à la dissolution anticipée de la société AERIS GEOTECHNIQUE, société à responsabilité limitée, au capital de 8 000 euros dont le siège est à Chenôve (21300), 5 rue Joseph Jacquard, (RCS de Bourges 434 220 539), avec effet du même jour, étant précisé qu'au plan fiscal, l'opération a un effet au 1er octobre 2010.
En conséquence, le mandat de gérance de la société dissoute, exercé par Monsieur Jean-Pierre Chédeau a pris fin. Cette déclaration entraînera transmission universelle du patrimoine de la société sus référencée, sans qu'il soit besoin d'un liquidateur. Toutefois, les créanciers de la société AERIS GEOTECHNIQUE peuvent dans les 30 jours de la présente publication, former opposition devant le Tribunal de Commerce de Dijon, conformément à l'article 1844-5 du Code Civil susvisé.
Pour Avis.

AL21307223

TRANSFERT DE SIÈGE

SECRETS DE MAISON

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
15, place de l'Eglise
21630 Pommard
508 420 437 RCS Dijon

AGE du 15 juin 2011 : le siège social a été transféré à Pommard (21630), 1, rue du Colombier à compter du 1er juin 2011.
Mention est faite au RCS : Dijon.
Pour avis

AL21307211

FIDAL
Société d'avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI LE CARRE

Société civile immobilière
au capital de 1 600 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 408 519 403

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 7 août 1996
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence
Pour avis

AL21307213

FIDAL
Société d'avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 7

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 521 487 512

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 6 avril 2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence
Pour avis

AL21307214

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 3

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 499 276 855

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 30 juillet 2007.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence
Pour avis

AL21307215

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 1

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 495 155 335

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960)13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet :acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non.
Durée : 99 ans à compter du 2 avril 2007.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307216

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 6

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 521 487 504

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 6 avril 2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307217

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 5

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 509 457 008

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 19 décembre 2008.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307218

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 4

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 503 190 092

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 26 mars 2008.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307219

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI MD 2

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 495 395 667

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 16 avril 2007.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307220

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SC DAB

Société civile au capital
de 2 440 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 440 327 005

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 2 janvier 2002.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307221

FIDAL
Société d'Avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI ZENITH-EDISON

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 493 854 004

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 12 janvier 2007.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307222

FIDAL
Société d'avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI LES PEUPLIERS

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon : 507 492 890

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec

effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 7 août 2008.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307225

FIDAL
Société d'avocats
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

SCI VALGE

Société civile immobilière
au capital de 1 600 euros
Siège social : 18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant
RCS Dijon 408 519 403

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sausset les Pins (13960) 13 avenue des Peupliers, avec effet à compter du même jour.
Siège social
Ancienne mention : 18 rue du Clos Vougeot 21240 Talant
Nouvelle mention : 13 avenue des Peupliers 13960 Sausset les Pins
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non
Durée : 99 ans à compter du 28 juillet 1983.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Aix en Provence.
Pour avis

AL21307226

→ NOMINATION

PAGNY TERMINAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200.000 €
Siège social : 6 rue Vergnette de la Motte
21200 Beaune
503.134.207 RCS Dijon

L'assemblée générale en date du 16 juin 2011 a nommé M. Michel BERNARD demeurant 4 Chemin de Bellevue ,Aì 21121 Ahuy, à compter du 16 juin 2011, aux fonctions de Président, en remplacement de M. Benoît de Charette, dont le mandat a pris fin.
Président
Ancienne mention
M. Benoît de Charette
Nouvelle mention
M. Michel Bernard
Directeur Général
Ancienne mention
M. Arnaud Ranjard
Nouvelle mention
M. Arnaud Ranjard
Pour avis
Le président

AL21307205

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

DP TRANSPORTS

SAS au capital de 9 000 euros
Siège social : 3 bis rue Colbert
21600 Longvic
RCS Dijon 512 332 131

Le 30 juin 2011, l'actionnaire unique a décidé dans le cadre des décisions extraordinaires, la continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21307228

→ CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

CESSION DE FONDS ARTISANAL
ET DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date à Dijon le 08 juillet 2011, enregistré à Dijon Nord le 12/07/2011 sous les
mentions suivantes : bordereau n°2011/1 019 Case n°2 Ext 4752
La société à responsabilité limitée «CHEVALLIER ALAIN», au capital de 8 000 euros dont le siège social est fixé à Is sur Tille (Côte d'Or) - 12 rue Jean ZAY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 433 445 152, représentée par son gérant Monsieur Alain Chevallier,
a cédé, avec effet du 08 juillet 2011, à Monsieur Christophe Lepetit sis à Mirebeau sur Bèze (Côte d'Or) - impasse de la Venelle - ZAC de Bocanon, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 447 516 030,son fonds artisanal et de commerce d'ambulance exploité à Is sur Tille - 12 rue Jean Zay et 2 Bis rue Anatole France moyennant le prix global de quatre vingt quatre mille (84 000) euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 70 000 euros et aux éléments corporels pour 14 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra-judiciaire, dans les dix jours de la dernière des publications légales, dans les locaux de SOFIRAL, société d'Avocats sise à Dijon, 06 rue Louis de Broglie.
Pour Avis :
Monsieur Christophe LEPETIT

AL21307212

NIÈVRE

→ MODIFICATION DE STATUTS

AU CHAPON FIN (HOTEL DU CHAPON FIN)

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 500 €
Ancien siège social : 11 Rue Lebascles
86000 Poitiers
Nouveau Siège social : 1 Rue Paul Eluard
58640 Varennes Vauzelles
RCS Poitiers 477 775 639

Avis de transfert de siège social
Avis de modification de l'objet social
Objet : L'exploitation de tout fonds de commerce d'hôtellerie avec ou sans restaurant
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 juillet 2011, l'associé unique a décidé de transférer
le siège social du 11 Rue Lebascles 86000 Poitiers au 1 Rue Paul Eluard 58640 Varennes Vauzelles, à compter du 14 juillet 2011.
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
ARTICLE 4 - Siège Social
Ancienne mention
Le siège social est fixé 11 Rue Lebascles 86000 Poitiers
Nouvelle mention
Le siège social est fixé 1 Rue Paul Eluard 58640 Varennes Vauzelles.
La société sera désormais immatriculée au registre du
commerce et des sociétés de Nevers.
Il a également décidé d'étendre l'objet social à :
Les prestations administratives, l'animation commerciale, les prestations de services
La prise d'intérêts ou de participations, directement ou indirectement, par tous moyens et sous toutes les formes,
dans le capital de sociétés, d'entreprises ou de groupements français ou étrangers, quels que soient leur objet ou leur activité, ainsi que la gestion et éventuellement la cession de ces intérêts ou participations
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
ARTICLE 3 - Objet
Anciennes mentions :
L'exploitation de tout fonds de commerce d'hôtellerie avec ou sans restaurant pour des séjours de courte, moyenne ou longue durée
L'organisation de séminaire, réunion ou toute autre manifestation se rattachant à l'objet social
Siège Social : 1 Rue Paul Eluard 58640 Varennes Vauzelles
Siret 477 775 639 - Ape 5510Z - RCS Nevers - Eurl au capital de 1 500 euros
HOTEL DU CHAPON FIN
La fourniture de produits de bouche se rapportant à l'objet social afin d'assurer les subsistances lors des nuitées, des réunions ou des réceptions publiques ou privées organisées au sein de l'immeuble abritant l'hôtel
Sont ajoutées les mentions :
Les prestations administratives, l'animation commerciale, les prestations de services
La prise d'intérêts ou de participations, directement ou indirectement, par tous moyens et sous toutes les formes, dans le capital de sociétés, d'entreprises ou de groupements français ou étrangers, quels que soient leur objet ou leur activité, ainsi que la gestion et éventuellement la cession de ces intérêts ou participations.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des
sociétés de Nevers.
Pour avis et mention,
Monsieur Guillaume DELAVIER, Gérant

AL58307190

SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'HOTEL MAGDALENA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 €
Ancien siège social : 30 Boulevard Jean Jaurès
54000 Nancy
Nouveau Siège social : 1 Rue Paul Eluard
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nancy 523 923 050

Avis de transfert de siège social
Avis de nomination d'un nouveau gérant
Objet : L'exploitation de tout fonds de commerce
d'hôtellerie avec ou sans restaurant
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 juillet 2011, les associés ont décidé de transférer le siège social du 30 Boulevard Jean Jaurès 54000 Nancy au 1
Rue Paul Eluard 58640 Varennes Vauzelles, à compter du 14 juillet 2011.
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
ARTICLE 4 - Siège Social
Ancienne mention
Le siège social est fixé à Nancy (Meurthe et Moselle), 30 Boulevard Jean Jaurès.
Nouvelle mention
Le siège social est fixé à Varennes Vauzelles, 58640 (Nièvre), 1 Rue Paul Eluard.
La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Aux termes également d'une assemblée générale ordinaire en date du 14 juillet 2011, les associés ont désigné en qualité de Gérant, Monsieur Guillaume Delavier, demeurant 43 Bis Rue d'Arras 62123 Wanquetin, en remplacement de Monsieur Armand Guilleminot, démissionnaire, à compter du 14 juillet 2011, et ce pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des
sociétés de Nevers.
Pour avis et mention,
Monsieur Guillaume DELAVIER, Gérant

AL58307191

SCI MELYPAM

SCI au capital 10.000 €
Siège social : 26/28, rue Raspail
94140 Alforville
481 985 497 RCS Créteil

L'AGE du 11/07/2011 a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : ARMELYPAM.
L'AGE du 13/07/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 17, Grande Rue au Lieu-dit Le Bourg 58350 Châteauneuf Valde Bargis.
Objet : Acquisition d'un immeuble sis à 26/28, rue Raspail 94140 Alforville, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : jusqu'au 20 avril 2104.
Radiation au RCS de Créteil et Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58307208

Novo conseils
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

EPICERIE PARISIENNE SIGNORET

Société à responsabilité limitée
au capital de 54 600 euros
Siège social Fourchambault (Nièvre)
12, rue Gambetta
R.C.S Nevers : 307 020 180

Décision : assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2011
Transfert du siège social :
Ancienne mention : Fourchambault (Nièvre), 12, rue Gambetta
Nouvelle mention : Pougues les Eaux (Nièvre), 81, avenue de Paris
Modification de l'objet social :
Ancienne mention :
l'exploitation de tous commerces à prépondérance alimentaire la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation; l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social et toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.
Nouvelle mention :
l'exploitation de tous commerce à prépondérance alimentaire
la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation; l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social et toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.
l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Pour avis

AL58307229

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PIN Jocelyne
58230 Moux en Morvan
RM 58 : 340 050 962
Le Greffier.

AL58307209

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BOUACHIK Soufiane
44, rue Saint Agnan,
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 507 977 825
Le Greffier

AL58307210

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELBECQ MOTOCULTURE (EURL)
Le Bourg, 58110 Tamnay en Bazois
RCS : 503 865 669
Le Greffier

AL58307211

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
COMPTOIR NUMISMATIQUE DE NEVERS(SARL)
61, rue de Nlèvre, 58000 Nevers
RCS : 480 864 214
Le Greffier

AL58307212

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL POINT MULTI CHAUD (SARL)
53, av. du général de Gaulle, 58000 Nevers
RCS : 409 516 549
Le Greffier

AL58307213

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELUMEAU Michaël :
Réserve du Château de Marcy, 58300 Champvert
RCS : 449 180 751
Le Greffier

AL58307214

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VENDANGE Sandra Valérie Martine
Villars, 58360 Préporché
Num Insee Autoentrepreneur : 521 501 536
Le Greffier

AL58307215

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BUSY SHOW (SARL)
11, rue Saint Didier, 58000 Nevers
RCS : 521 952 481
Le Greffier

AL58307216

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL CHATELAIN YVES (SARLU)
Le Bourg, 58800 Montreuillon
RCS : 482 623 949
Le Greffier

AL58307217

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
COMEDIE S.A.R.L
24, rue Saint André, 58170 Luzy
RCS : 414 767 590
Le Greffier

AL58307218

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ARCHITECTURE D'INTERIEUR DEVELOPPEMENT CONSEIL (SARL)
La Pommereau, 58230 Moux en Morvan
RCS : 398 524 470
Le Greffier

AL58307219

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL SNGC (SARL)
15, rue des Ardilliers, 58000 Nevers
RCS : 508 515 582
Le Greffier

AL58307220

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
SARL MOULIN DU PLATEAU, SCI DU MOULIN, SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU MOULIN (SCI)
route départementale 6, vallée de la cure, 58230 Dun Les Places
6, Vallée de la Cure, Le Moulin du Plateau, 58230 Dun les Places
RCS 58 : 452 087 844
Le Greffier

AL58307221

Par jugement en date du 20/07/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
TREILLY LAURENS LAURENCE
Mauvitu, Saincaize Meaucé, 58470 Saincaize Meaucé
RCS 58 : 417 974 771
Le Greffier

AL58307222

→ AVIS DE CONSTITUTION

EURL STEPHANE DARD

Société à responsabilité limitée
au capital de trois mille euros
Siège social : Le Bourg
58370 Onlay

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 15 juillet 2011 à Onlay, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Dénomination : EURL STEPHANE DARD
Siège Social : Le Bourg ,Aì 58370 Onlay
Objet : les travaux de plomberie, l'installation d'appareils de chauffage et de sanitaires, les travaux d'entretien et de dépannage,
les travaux de petite maçonnerie et le ramonage des conduits
Durée : cinquante années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Apports : trois mille euros (3 000,00 €) en numéraire
Capital Social : 3 000 € divisé en 30 parts de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées
Gérance : Monsieur Stéphane Dard demeurant Le Bourg ,Aì 58370 Onlay
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le gérant.

AL58306673

Par acte SSP du 18/07/11, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : AV3L
Objet social : Terminal de cuisson, Pâtisserie, Viennoiserie, Sandwicherie, Saladerie, Restauration rapide.
Siège social : Route de la Marche, 58400 La Charité sur Loire
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Voisin Alexandre demeurant Les Portots, 58500 Oisy
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.

AL58307185

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Decize en date du 7 juillet 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée

présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : OPTIQU'ALL
Siège social : Decize (Nièvre) 107 route de Moulins
Objet : opticien - lunetier
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 5 000 euros
Gérance : Mlle Marlène Seurre, demeurant à Decize (Nièvre) 18 rue Paul Bert,
Immatriculation : Au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL58307193

Aux termes d'un acte SSP daté du 29/06/2011, il a été constitué une société comme suit : EURL MARZAK au capital de 500 euros. Siège social : 37 Boulevard du Maréchal Juin 58000 Nevers. Objet social : Café, Bar, Brasserie, Restauration rapide, plats à emportés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Son gérant, Ahemad MARZAK, domicilié 12 rue Père de Foucault 58000 Nevers. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Le Gérant

AL58307194

Aux termes d °un acte sous seing privé en date à Dornecy le 21 juillet 2011 , il a été constitué une société à actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à actions simplifiée
Dénomination sociale: sas Les Balcons du Recoin
Siège social: 4 avenue du général Leclerc 58530 Dornecy
Objet social : l °acquisition, la création , la location , la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l °installation, l °exploitation de tous établissements,
Durée de la société: 99 ans à compter de la date d °immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 350 euros
Présidence: Madame Casset Sophie 4 avenue du général Leclerc 58530 Dornecy
Admission aux assemblées et droits de vote: une part et un vote par appartement .
Cessions des parts: «clause américaine» Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58307197

Etude de Me Papot
Notaire à Fours
Tél : 03.86.50.20.83

Avis est donné de la formation pour une durée de 99 ans de la S.C.I ANTHONY au capital de 1.500,00 €, ayant pour objet : La propriété, l'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
La mise en valeur des immeubles acquis notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions et par tous travaux de viabilité.
L'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles acquis par la Société.
Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la Société.
Dont le siège est à Charrin (58300) ,Äì 16 Route Le Petit Bois.
Ayant pour gérant :
Monsieur Anthony Pascal Marceau, Educateur sportif, célibataire majeur, demeurant à Charrin (58300), 16 Route le Petit Bois.
Né à Decize (Nièvre), le 30 Juillet 1987.
Cette société a été constituée suivant acte reçu par Me Papot, Notaire à Fours (Nièvre) le 7 Juin 2011, enregistrée au Pôle départemental d'enregistrement de Nevers (Nièvre) le 10 Juin 2011, Bordereau 2011/771, Case n° 1.
Elle sera immatriculée au RCS de Nevers(Nièvre).
Pour avis et mention.
Yves PAPOT.

AL58307201

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs,
18230 Saint Doulchard
Tél. : 02 48 70 95 81

Suivant acte sous seings privés en date du 5 juillet 2011, il a été constitué, sous la dénomination Metal Garden Industry, par abréviation MG Industry, une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : Route de Gérigny, 58400 La Charité sur Loire.
Objet social : fabrication d'articles métalliques à usage domestique, et d'une manière générale toutes activités connexes, annexes ou complémentaires.
Durée : 99 années
Capital social : 5.000 Euros
Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Clauses restreignant la transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable des associés représentant plus de la moitié du capital.
Président : Monsieur Ulrich Bernhard ENGEL, domicilié Mögeldorfer Hauptstrasse 33, Nuremberg (Allemagne).
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL58307206

S.L

Société en nom collectif
au capital de 10 000 euros
Le Clos St Louis
Siège social : 23 Rue Benoit Frachon
58640 Varennes Vauzelles

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varennes Vauzelles du 26 Juillet 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme sociale :** Société en nom collectif ; **Dénomination sociale :** S.L ; **Nom Commercial :** Le Clos St Louis ;**Siège social :** 23 Rue Benoit Frachon, 58640 Varennes Vauzelles; **Objet social:** exploitation d'un fonds de commerce de Bar, boissons à emporter, restauration rapide, ventes de confiseries et bimbeloteries et de télécartes, loto, loterie ; situé 23 Rue Benoit Frachon 58640 Varennes Vauzelles, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, exploité dans le même local ; **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l' immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; **Capital social :** 10 000 euros ; **Associés en nom :** Mde Solen Chauveau et Mr Laurent Chauveau, demeurant 106 Avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux; **Gérance :** Mde Solen Chauveau et Mr Laurent Chauveau.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL58307231

LE ST LOUIS

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 23 Rue Benoit Frachon,
58640 Varennes Vauzelles

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à 27 Juillet 2011 une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale :** Société civile immobilière; **Dénomination sociale :** LE ST LOUIS; **Siège social :** 23 Rue Benoit Frachon, 58640 Varennes Vauzelles ; **Objet social :** Acquisition et gestion de biens immobiliers; **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; **Capital social :** 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ; **Gérance :** Laurent Chauveau et Solen Chauveau; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL58307232

➜ **DISSOLUTION LIQUIDATION**

S.A.R.L. LARA BAR RESTAURANT KALÉ

Société A Responsabilité Limitée
au Capital 1 000 €
Siège Social : 37 Boulevard Maréchal Juin,
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 479 069 718 ,Äì 2004 B 257

L'AGE du 30/06/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2011, nommé en qualité de liquidateur M. Kaya Patrick, demeurant 37 Bd Maréchal Juin, 58000 Nevers, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Modification au RCS de Nevers.

AL58306666

La Société à responsabilité limitée

MAGNY-PARROTTA

au capital de 10 000,00 dont le Siège social est situé : Champ François rte d'Azy le vif à St Parize le Châtel immatriculée au RCS de Nevers sous le N°519148472

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Mars 2011, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01 avril 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Parrota Philippe demeurant 265 Rue Champaul à Urzy, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 265 Rue Champaul à Urzy 58130, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL58306668

MOTOCULTURE GADET

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 68 530 euros
Siège : 109 bis avenue de Verdun, 58300 Decize
RCS Nevers 520 104 985

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 juin 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa misé en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Chantal Halard demeurant 156 Avenue de Verdun 58300 Decize pour toute la durée de la liquidation, pouvoirs avec les les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 156 Avenue de Verdun 58300 Decize.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58307178

➜ **MODIFICATION DE CAPITAL**

SARL C.2.I.M.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 55.000,00 €
Siège social : 2 Bis Rue des Grandes Brunettes
58340 Cercy la Tour
N° de SIREN : 492.718.833
RCS : Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 Mai 2011, les associés ont décidé d'augmenter le capital de ladite société, d'une somme de Vingt Mille Euros (20.000,00€) en numéraire, suivant apport par les deux associés, à concurrence de moitié chacun, pour le porter ainsi de Cinquante Cinq Mille uros(55.000,00€), à Soixante Quinze Mille Euros (75.000,00€), par création de deux mille (2.000) parts sociales nouvelles et de modifier en conséquence l'article 6 « Apports - Apports en numéraire » et l'article 7 « Capital social » des statuts.
Pour avis, La Gérance.

AL58307200

➜ **ARRÊTÉ ADMINISTRATIF**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Nièvre

VILLE DE LA MACHINE

Arrêté municipal portant qualification de «biens présumés vacants» d'un ensemble immobilier
Le MAIRE de la Ville de LA MACHINE,
Vu le Code Civil, notamment son article 713,
Vu le Code des domaines de l'état, notamment ses articles L.25 et L.27,
Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Vu la LOI N° 2004-829 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, notamment ses articles 146 et 147,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.1123-1 et L.1123-3,
Vu le Règlement sanitaire départemental pour la Nièvre et son obligation d'entretien des abords des maisons d'habitation,
Vu les résultats de l'enquête préalable à laquelle il a été procédé en vue de déterminer si les biens concernés sont des biens vacants ou s'ils constituent, pour partie, une succession en déshérence, notamment les courriers de l'Administration fiscale de la Nièvre,
Vu le résultat de l'enquête de voisinage à laquelle il a été procédé et le rapport de police établi relativement à l'état des biens concernés,
Considérant que le(ou les) propriétaire(s) des dits biens sont inconnus et, en outre, que les contributions foncières se rattachant à ces mêmes dits biens sont impayées depuis plus de trois années consécutives,
Considérant, par ailleurs, que le défaut d'entretien, depuis plusieurs années, des biens concernés génère une réelle atteinte à l'environnement, une menace certaine pour le voisinage et, en outre, un risque pour la sauvegarde de l'hygiène, de la salubrité et de la sécurité publiques,
Vu l'avis favorable émis le 17 mai 2011 par la Commission Communale des impôts directe de la commune de La Machine sur le dossier de projet de qualification des dits biens de « biens vacants »,
ARRÊTÉ
ARTICLE 1er :
L'ensemble immobilier, bâti et non bâti, sis au regard du n° 44 de l'avenue Jean-Baptiste Machecourt, à La Machine (Nièvre) et figurant sous les numéros 234, pour le non bâti, et, 235 pour le bâti de la section AO du cadastre de La Machine, est présumé **vacant** et sans maître pour cause d'absence de propriétaire connu, défaut de paiement, depuis plus de trois ans, des contributions foncières mises en recouvrement au titre de ce dit ensemble et, en outre, pour cause de non-entretien générateur de nuisances environnementales et de voisinage et, de surcroît, présentant des risques certains pour l'hygiène, la salubrité et la santé publiques.
ARTICLE II :
A terme du délai de six mois compté depuis la date de la dernière publicité du présent arrêté de qualification, et, à la faveur d'une décision expresse et dûment motivée du Conseil municipal de La Machine, la propriété, pleine et entière, de l'ensemble immobilier désigné à l'article précédent pourra ou non être transférée dans le patrimoine immobilier privé de la commune de La Machine avec possibilité, cependant, pour un éventuel propriétaire d'en demander la restitution.
ARTICLE III :
Au cours du délai de six mois précisé à l'article précédent, le (ou les) propriétaire(s) des biens concernés par les présentes pourra (pourront) se manifester aux fins d'interruption éventuelle de la procédure engagée par la commune de La Machine en vue de l'établissement du caractère « vacant » des dits biens.
ARTICLE IV :
Le présent arrêté sera transmis pour contrôle de sa légalité et information à Monsieur le Préfet de la Nièvre, représentant de l'état dans le département.
Ampliation en sera, en outre :
affichée à la porte de la Mairie et sur le site, de manière à être visible de la voie publique, publiée dans un Journal habilité à recevoir des annonces légales,
notifiée à la personne ayant acquitté les contributions foncières pour la dernière fois, ainsi qu'à celle ayant exécuté, en dernier lieu, des travaux de nettoyage des abords immédiats des biens concernés, circonstances ouvrant à chacune de ces dites personnes un droit de probable présomption de propriété.
ARTICLE V :
Le présent arrêté pourra être déféré au Tribunal administratif de Dijon durant le délai de deux mois compté depuis la date lui conférant le caractère exécutoire, par publication, notification et transmission.
ARTICLE VI :
Monsieur le Directeur Général des Services de la commune de La Machine est chargé, pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Fait à La Machine, le 9 Juin 2011
Le Maire,
Daniel BARBIER
Vice-Président du Conseil Général

AL58306580

➜ **NON DISSOLUTION**

LE P'TIT CELLOIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €uros
Siège social : 29 Rue de Paris
58440 La Celle sur Loire
511 066 631 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 2011, les associées, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Nevers.
Pour avis, la Gérance

AL58307186

➜ **TRANSFERT DE SIÈGE**

SCI LE CHAMP DE LA MONTAGNE

SCI au capital de 1.000 euros
Siège Social :
1 Rue du Bourgirault
58200 Cosne Cours sur Loire
442 764 775 RCS Nevers

Le 30 juin 2011, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 14 Place Victor Hugo 89100 Sens.En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Sens

AL58307207

Novo Conseils
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

S.P.F SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 547.444,32 euros
Siège social : 7 rue des Morins
58320 Pougues les Eaux
RCS Nevers : 410 109 524

Décision : assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2011
Transfert du siège social
Ancienne mention : Pougues les Eaux (Nièvre), 7, rue des Morins
Nouvelle mention : Pougues les Eaux (Nièvre), 81, avenue de Paris
Pour avis

AL58307225

Novo Conseils
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

SIFLEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : Fourchambault (Nièvre)
12, rue Gambetta
R.C.S Nevers : 452 486 673

Décision : assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2011
Transfert du siège social
Acienne mention : Fourchambault (Nièvre), 12, rue Gambetta
Nouvelle mention : Nevers (Nièvre), 5, rue Voltaire
Pour avis

AL58307226

Novo Conseils
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 7, RUE DES MORINS

Société civile
au capital de 153 973,51 euros
Siège social Pougues les Eaux (Nièvre)
7, rue des Morins
R.C.S Nevers: 330 684 671

Décision : assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2011
Transfert du siège social :
Acienne mention : Pougues les Eaux (NIèvre), 7, rue des Morins
Nouvelle mention : Pougues les Eaux (Nièvre), 81, avenue de Paris
Pour avis

AL58307228

➜ **NOMINATION**

SOCIETE INDUSTRIELLE ET DE PARTICIPATIONS DE CLAMECY

Société Anonyme
Capital Social : 160.000 Euros
Siège Social : Lieu-dit « Sur Bagatelle «
Route de Surgy - ZI
58500 Clamecy
403.638.034 - R.C.S. Nevers

L'Assemblée Générale du 10 juin 2011 a procédé à la nomination des administrateurs suivants :
Madame Sylvie Quartier,
demeurant à Villaine, 58460 Breugnon
Monsieur Vukosav Pantovic,
demeurant 11 Jardin de Naudy, 31180 Lapeyrouse Fossat
Monsieur Jacques Rollet, demeurant à Saint Colombier, 64 rue du Stang, 56370 Sarzeau
Pour Avis
Le Conseil d'Administration

AL58307189

Lexan Avocats
Société d'Avocats
Zirst II - 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

ETABLISSEMENTS IMBERDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 168 980 euros
Siège social
3 B rue de la Passière
58000 Nevers
305 690 950 RCS Nevers

Décisions des actionnaires à caractère ordinaire en date du 15 juillet 2011
. Démission de Mme Evelyne Davoine de son mandat de Directeur Général Délégué, avec effet à compter du 15 juillet 2011;
. Nomination en qualité de nouveau Président de Mme Evelyne Davoine, dr 29 rue Jules Brunard - 69007 Lyon, en remplacement de

M. Gérard Davoine, décidé, avec effet à compter du 15 juillet 2011.
Anciennes mentions :
Président : Gérard Davoine
Directeurs généraux délégués :
Evelyne Davoine
Claudette Abbé née Davoine
Alain Davoine
Patrice Davoine
Nouvelles mentions :
Président : Evelyne Davoine
Directeurs généraux délégués :
Claudette Abbé née Davoine
Alain Davoine
Patrice Davoine
Pour avis, le président

AL58307204

GARAGE TENAILLES AUTO-G.T.A

Société à responsabilité limitée
au capital de 110 400 €
Siège social : RN7,
58640 Varennes Vauzelles
391 574 191 RCS Nevers

Aux termes d'une AGO du 20 juin 2011, les associés ont décidé de nommer :
La SARL Cabinet Michel Hayot sise à Joinville le Pont (94), 4, place des canadiens aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société COGEP démissionnaire,
Mr Yves Fouchet dt à Versailles (78), 18, rue Mansart aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Mr Roger Leclerc démissionnaire.

AL58307224

POURSUITE D'ACTIVITÉ

S.A.R.L VALLEE DU SAUZAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 67 077,57 euros
Siège social : Pressures, Clamecy (58500)
RCS Nevers B 428 196 240

Statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 30 septembre 2010 a décidé la poursuite de l'activité sociale.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58307203

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI 15 RUE DE LA CHAUSSADE

Société civile immobilière
au capital de 198 184 euros
Siège social
Nevers (Nièvre)
15 rue de la Chaussade
RCS Nevers B 408 079 291

Il résulte d'une décision des associés la modification suivante des mentions antérieurement publiées :
Anciennes mentions
Gérant : Jean-Michel Gobet - 15 rue de la Chaussade 58000 Nevers
Nouvelles mentions
Gérant : Jean Gabain -14 rue Simone de Beauvoir 58660 Coulanges les Nevers

AL58307192

EDIS BATIMENT TP

SARL au capital de 7 622.45 €
Siège social
10 rue de Lourdes
RCS Nevers 347.480.832

Aux termes d'une délibération en assemblée générale ordinaire, en date du 14 décembre 2009, les associés ont décidé de nommer à compter de ce jour, Monsieur Thierry Doubre, demeurant à Torteron (18), 5 rue de la Liberté, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Robert Chamoux, démissionnaire.
Pour avis, la gérance

AL58307199

AUBERGE DES DEUX SOEURS

Société à responsabilité limitée
Siège social
Le Poteau - 58190 Ruages
Capital social : 7 400,00 €
SIREN : 451814255

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Me Sophie Kowal, notaire associé à Corbigny (58800), 31 avenue Saint Jean, le 21 juillet 2011,
Les associés ont mis fin à compter du 1er juillet 2011 aux fonctions de gérant de Madame Sylvie Guyard, nommant en qualité de nouveau gérant Monsieur Bernard Rault demeurant à Ruages (58190), Le Poteau, sans limitation de durée.
Ladite société ayant une durée de 99 ans à compter du 29 janvier 2004 et pour objet social l'exploitation de bar, restaurant, hôtel, préparation de plats à emporter.
Pour insertion, le gérant

AL58307202

CESSION

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs, 18230 Saint-Doulchard, Tél. : 02 48 70 95 81

Suivant acte sous seings privés en date du 5 juillet 2011, enregistré au Pole Départemental d'Enregistrement de Nevers le 13/07/2011, bordereau n° 2011/907, case n° 10 , la société en liquidation judiciaire SOFRADECOR PRODUCTION, société par actions simplifiée au capital de 610.000 Euros, dont le siège social est Route de Gérigny, 58400 La Charité sur Loire, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 478 181 282, représentée par la SELAS SEGARD-CARBONI, Administrateur Judiciaire,
A cédé à la société METAL GARDEN INDUSTRY, société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros, dont le siège social est Route de Gérigny, 58400 La Charité sur Loire, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers,
Un fonds de commerce de fabrication d'articles métalliques à usage domestique, sis Route de Gérigny, 58400 La Charité sur Loire, dont le n° de SIRET est 478 181 282 00029 (code NAF : 2599B), moyennant le prix principal de 120.000 Euros. Cette cession a été autorisée par un jugement du Tribunal de Commerce de Nevers en date du 15 juin 2011.
La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 24 juin 2011.
Les oppositions seront reçues au siège de la SELARL A. LECAUDEY, 14, avenue Marceau, 58000 Nevers pour la correspondance et au fonds vendu pour la validité. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour insertion
Maître Pierre GUILLET
Avocat spécialement mandaté

AL58307205

VENTE

Novo Conseils
Société d'avocats
15, rue Adam Billaut
58000 Nevers

Vente de Fonds de Commerce

Acte sous seing privé en date à Nevers du 13 juillet 2011, enregistré à service des impôts des entreprises de Nevers le 18 juillet 2011, bordereau n° 2011/921, case n° 9 ext 2143
Vendeur : la société : SARL PROVOST-MASSE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros ayant son siège social à Château Chinon Ville (Nièvre), route de Nevers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le 400 485 587
acquéreur : la société : GUIDET-CAHON, société à responsabilité limitée au capital de 25 000 euros ayant son siège social à Château Chinon Campagne (Nièvre), route de Nevers immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 532 899 465
Désignation du fonds : un fonds de commerce d'hôtellerie et de restauration, bar, organisation de séminaires, réunions banquets, plats à emporter et traiteur auquel est attaché le bénéfice d'une licence de débit de boisson de quatrième catégorie, exploité à Château Chinon Ville(Nièvre), route de Nevers, pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé à titre principal au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 400 485 587
Prix : 180 000 euros
Jouissance : le 1er juillet 2011
Opposition : Pour la réception des oppositions, il est fait élection de domicile au cabinet Novo Conseils, 15, rue Adam Billault, 58000 Nevers
Pour avis

AL58307230

Administration, Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables, Mairies,
Officiers Ministériels, Tribunaux
N'hésitez pas à nous confier vos publications légales
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ARTNELL

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 92 120 euros
Siège social : Route de Dollot
89690 Chéroy
399 929 124 RCS Sens

Suivant délibération en date du 19 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 92 120 euros, divisé en 329 parts sociales de 280 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : Monsieur Cyril Chaussard, demeurant 3 route de Dixmont, 89100 Rosoy,
Directeur général : Monsieur Frédéric Chaussard, demeurant 18 rue Pasteur 89100 Paron
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Cyril Chaussard, demeurant 3, route de Dixmont 89100 Rosoy.
La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de la société ABPR Seine & Yonne, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ABPR, Commissaire aux Comptes suppléant.
Pour avis
Le Président

AL89306688

SCI DU CHATEAU 2005

Société Civile Immobilière
Transformée en Société Civile Immobilière d'Attribution
Siège social
4 rue des Champs Casselin
89000 Saint Georges sur Baulche
RCS Auxerre N° 489 617 217

Suivant délibération en date du 22/07/2011 les associés de la SCI DU CHATEAU 2005 ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en Société Civile Immobilière d'Attribution sans création d'une personne morale nouvelle et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
Forme: Société Civile Immobilière d'Attribution
Objet : Propriété et construction d'un immeuble à usage d'habitation et/ou mixte d'habitation et professionnel, division de l'immeuble en fraction destinées à être attribuées aux associés en propriété bu en jouissance, gestion et entretien de l'immeuble ainsi divisé et généralement toutes opérations financières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Dénomination: inchangée
Siège social: inchangé
Capital social: inchangé
Associés: inchangés
Durée: inchangée
Gérant: Aux termes de la délibération sus visée, les associés ont maintenu aux fonctions de gérant de la société sous sa forme nouvelle : Monsieur Emmanuel Rivière demeurant à St Georges sur Baulche(89000) 4 rue des Champs Casselin, pour une durée illimitée.
R.C.S. Auxerre
Pour avis.

AL89306691

SAFICO

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social
24-26 Rue du Temple
89000 Auxerre
330 542 721 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 30 juin 2011, il résulte que les mandats de Mr Paupert Jean-Luc, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Mr Jean-Pierre Pineau, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et après avoir constaté que la Société ne dépassait pas à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

AL89306694

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12 juillet 2011 à Courgenay (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LF MINI TP.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 15, Grande rue, 89190 Courgenay.
Objet social : travaux de terrassement, démolition.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1 000 €.
Gérante : Mme Catherine Hardy, demeurant 15, Grande rue, 89190 Courgenay. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérante

AL89306659

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juillet 2011 à Sementron (89), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EARL DINBARD
Forme :Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital :7 500 euros
Siège social :9, rue des Bourguignons - Coulon 89560 Sementron
Objet :activités agricoles
Durée :99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance :M. Philippe Nadin, demeurant 1, chemin des Hâtes - 89560 Lain
Immatriculation :RCS Auxerre
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire.
Pour avis

AL89306695

Par acte ssp en date du 04/07/2011, il est constitué une SARL au capital de 1 000 euros, durée 99 ans, siège social : 4 chemin des Huit Arpents 89340 Villeneuve-La-Guyard, dénomination sociale : Le Pharle, l'enseigne : Le Misy, objet social : bar, brasserie, restaurant sandwicherie, le conseil et service événementiel dont location de salles et de matériels pour les réceptions, gérante : Mademoiselle Stemper Emilie demeurant 15 bis, rue du Lieutenant Boulay 77310 Pringy. Immatriculation RCS Sens.

AL89306696

Par acte ssp en date du 18/05/2011, il est constitué une SARL au capital de 8 000 euros, durée : 99 ans, siège social : 410 chemin de la Grande Noue - Lieudit Le Bas du Garmantois 89340 Villeblevin, dénomination sociale : Chantier Naval de l'Yonne, objet social : la réparation et la maintenance navale, la construction de structure flottante, le gardiennage de bâteaux ou autre engin nautique ou terrestre, la vente, l'achat import-export de tous produits et matériels non réglementés et la location de bâteau ou autre engin nautique ou terrestre en tous genres avec ou sans moteur, gérante : Mademoiselle Stemper Emilie demeurant 15 bis, rue du Lieutenant Boulay 77310 Pringy. Immatriculation RCS Sens.

AL89306697

Par acte ssp en date du 01/07/2011, il est constitué une SARL au capital de 1 000 euros, durée : 99 ans, siège social : 4 Chemin des Huit Arpents 89340 Villeneuve-la-Guyard, dénomination sociale : VILLANOVA, objet social : exploitation d'une base de loisir et sportive et toutes activités s'y rapportant, gérante : Mademoiselle Stemper Emilie demeurant au 15 bis, rue du Lieutenant Boulay 77310 Pringy. Immatriculation RCS Sens.

AL89306698

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 24/06/2011 concernant la société SARL ASSISTANCE CONSEIL FORMATION CREATION EDITION. Il fallait lire : L'AGE du 13/05/2011 avec effet au 30/06/2011

AL89306689

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DU 22 PLACE VICTOR HUGO

Société civile immobilière
au capital de 58 000 euros
Siège social : 22 Place Victor Hugo BP421
89104 Sens cedex
435 305 339 RCS Sens

Suivant décision collective des associés en date du 20 juillet 2011, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 juillet 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur JEAN Robert, demeurant 36 Rue du Moulin à Vent 37120 Richelieu , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 22 Place Victor Hugo BP421 89104 Sens cedex, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens
Mention sera faite au RCS Sens.
Pour avis,

AL89306687

SELF' PARTNER

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
391 008 984 RCS Sens

Par décision du 20 juillet 2011, la société GROUPE ELITE RESTAURATION, société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est situé à Joigny(89300) 15, rue Valentin Privé et dont le numéro d'identification est 331 108 753 RCS Sens, associée unique de la société SELF' PARTNER, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.
Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SELF'PARTNER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89306701

FIDAL
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

ATELIER PROBOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
7 rue des Crots Taupin
89000 Perrigny
484.557.137 RCS Auxerre

Suivant délibération de l'assemblée générale du 29 juin 2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé :
- la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juillet 2011.
- la désignation en qualité de liquidateur, de Madame Christine Alfonso épouse Paret demeurant à Héry (89550) 19 rue des Baudières à qui elle confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à Perrigny (89000) 7 rue des Crots Taupin. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis

AL89306704

MODIFICATION DE CAPITAL

3JBAT

SAS au capital de 150 000 Euros
Siège social
Saint-Clément (Yonne)
5, Impasse Sennepie
379 208 176 RCS Sens

La réduction du capital social décidée le 30 mars 2011 et l'augmentation de capital votée le même jour est définitivement réalisée suite à la levée de la condition suspensive le 13 juillet 2011.
Le capital social se trouve ainsi fixé à 150 000 € divisé en 2070 actions. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

AL89306692

ANNONCES LEGALES
Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LE CHAMP DE LA MONTAGNE

SCI au capital de 1.000 euros
Siège Social :
1 Rue du Bourgirault
58200 Cosne Cours sur Loire
442 764 775 RCS Nevers

Le 30 juin 2011, l'AGE de la société ayant pour objet « acquisition location gestion vente immeubles et biens immobiliers » et pour durée 99 ans jusqu'au 17 juillet 2101, a décidé de transférer le siège social au 14 Place Victor Hugo 89100 Sens En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89306705

PRODUCTCLEANING

SARL au capital de 7500 Euros
32, avenue charles de gaulle,
77450 lesches
449065630 R.C.S. Meaux

Par décision de l'assemblée Générale Ordinaire en date du 1 juin 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 4, rue romain rolland, 89340 villeblevin à compter du 1 juin 2011.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : négoce de produits et de matériels destinés aux traitement des surfaces revente de produit
Durée : 99 ans
Gérance : michel Requin, 4, rue romain rolland
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux

AL89306706

NOMINATION

COMEY MECANIQUE

SAS au capital de 500 000 Euros
Siège social
4, Route de Rousson
89500 Villeneuve sur Yonne
390 140 481 RCS Sens

Le 30 juin 2011, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de :
- Commissaire aux Comptes titulaire, la société «BDO France, ABPR Seine & Yonne», domiciliée à Sens(89100), 4 boulevard du Mail, en remplacement de la société « A.C.C.»,
- Commissaire aux Comptes suppléant, la société « DYNA2 », domiciliée à Paris (75008), 52 rue de la Boétie, en remplacement de Monsieur Francis Souverain.

AL89306693

Groupement Sénonais d'Imagerie par Résonance Magnétique

G.S.I.R.M.

GIE
Siège social : 1 avenue Pierre de Coubertin
89100 Sens
442 251 088 R.C.S. Sens

L'AG du 21 juillet 2011 a nommé en qualité d'administrateurs :
-Madame Brigitte Ollier, demeurant à Saint-Clément (89100), 15 bis, rue du Port, en remplacement de Monsieur Christian GEX.
-Madame Florence Lair, demeurant à LA Postolle (89260), 5 rue de Vermont, en remplacement de Monsieur Lionel Chapey, démissionnaire.
Madame Brigitte Ollier a été nommé, le 21 juillet 2011, Présidente du GIE en remplacement de Monsieur Christian Gex, démissionnaire.

AL89306707

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL RL MEUBLES

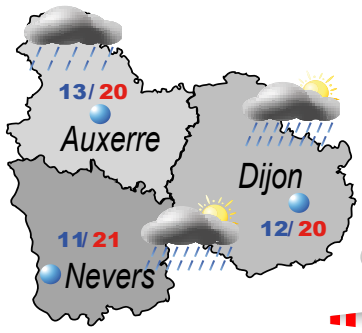
Siège social : Zone des Clairions
avenue de worms
89000 Auxerre
Capital : 7 623 euros
RCS Auxerre B389 309 865

Aux termes des délibérations de l'A.G.E du 21/06/2011, Monsieur Rousselle Dominique, demeurant 19 rue Rambuteau 75004 Paris, a été nommé seul gérant pour une durée indéterminée de la S.A.R.L RL MEUBLES et ce, à compter du 21/06/2011.
L'article 12 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Auxerre

AL89306702

▶ Prévisions météo du 29 au 04 août

Vendredi 29 Juillet



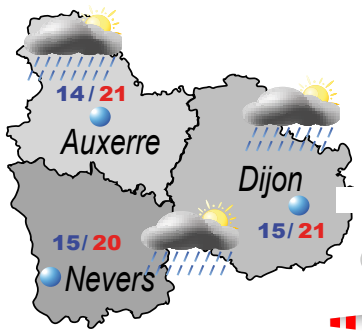
Perturbé
Le ciel sera menaçant et de nombreuses précipitations sont attendues. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Nord 10 km/h

Ste Marthe
Soleil : 06:47 - 21:35
Lune : 05:13 - 20:34

Samedi 30 Juillet



Averses
Le ciel restera menaçant avec de nombreuses averses. Les températures seront en hausse en matinée.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

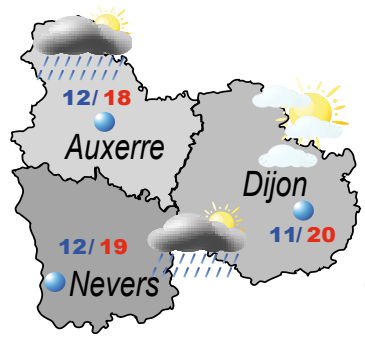
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

Ste Juliette
Soleil : 06:48 - 21:34
Lune : 06:24 - 21:10

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 31 Juillet



Mitigé
Les averses persisteront mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions localement. Les températures seront en baisse.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Ignace
Soleil : 06:49 - 21:32
Lune : 07:39 - 21:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er au Mercredi 3 Août :

Le ciel sera clair au cours de ces prochaiins jours.

Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 10 à 20 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 4 au Dimanche 7 Août :
De nombreuses averses sont attendues et seront accompagnées d'orages ce vendredi.
Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 14 à 19 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail :
contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

TÉLÉVISION — Sélection de la semaine du 30 juillet 2011 au 5 août 2011

Samedi 30

TF1
20.45 Toute la musique qu'on aime. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Bob Sinclair, François-Xavier Demaison, Patricia Kaas, Gilbert Montagné.
23.25 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Natacha Amal, Didier Gustin, Sylvain Wiltord, Delphine Mc Carty, Amaury Vassili, Fabrice Abriel.
22.20 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil ★. Série avec Virginie Lemoine. *Décevant.*
00.00 Rigoletto. Opéra de G. Verdi, dirigé par Zubin Mehta, avec Placido Domingo, Julia Novikova.

ARTE
20.15 Queens of pop «Le show final». Spectacle avec Kate Nash, Alice Russell, Les Nubians. En direct de Hambourg.
21.55 Le dindieur ★★. Téléfilm avec Bruno Ganz, Monica Bleibtreu, Harald Schrott (1h28). *Amusant.*

M6
20.45 FBI, duo très spécial. Série avec Matthew Borner, Tim DeKay.

CANAL +
20.45 Le jour des triffides ★★. Téléfilm avec Dougray Scott (3h) ⓭. *Pas mal, mais pénible.*

Dimanche 31

TF1
20.45 Une chance sur deux ★★. Comédie (1997) de P. Leconte, avec Alain Delon, V. Paradis. *Amusant.*
22.50 Le collectionneur ★. Thriller (1997) de Gary Fleder, avec M. Freeman (1h51) ⓭. *Peu crédible et violent.*
01.00 Casque bleu ★★. Comédie (1993) de et avec Gérard Jugnot, et avec Victoria Abril (1h35). *Excellent.*

FRANCE 2
15.40 Rendez-vous en terre inconnue «Adriana Karembeu chez les Amharas» ★★★. (voir Sélection)
20.35 FBI, portés disparus. Série avec Anthony LaPaglia.
22.00 Désiré. Théâtre de S. Guitry, avec Robin Renucci. En direct.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano (5/8) «Le champ du potier». Téléfilm.
22.10 City homicide. Série ⓭.
00.15 Fille d'amour ★. Drame en NB (1953) de V. Cottafavi. *Moyen.*

ARTE
Divas
20.40 Un thé avec Mussolini ★★. Comédie (2000) de F. Zeffirelli, avec Cher, Judi Dench. (voir Sélection)
22.35 Barbra Streisand «Live».

M6
20.45 Capital, les inédits de l'été «Ces produits de l'été qui cartonnent».
23.00 La vraie histoire de… «Sophie Marceau». Magazine.

CANAL +
20.45 Football «Lyon/Porto».

Lundi 1er

TF1
20.45 Mes amis, mes amours, mes emmerdes… : «Sacrés parents !», «Sur la route des Bruyères», «Le meilleur ami de l'homme» ★★. Série avec Florence Pernel, Bruno Madinier. *Cocasse, mais lourd.*
23.25 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.

FRANCE 2
20.35 Private practice ★★. Série avec Kate Walsh ⓭. *Prenant.*
23.25 Constantine ★. Thriller (2005) de F. Lawrence, avec Keanu Reeves (1h55) ⓭. *Peu crédible et violent.*

FRANCE 3
20.35 SLC Salut les copains (4) «Les années variété». Documentaire avec Alain Chamfort, Patrick Juvet, C Jérôme, Dave, Frédéric François, Véronique Sanson, etc.
23.05 Au p'tit bonheur la France (5/6). Documentaire.

ARTE
20.40 Sans toit ni loi ★★★. Drame (1985) de Agnès Varda, avec Sandrine Bonnaire (1h45). *Poignant.*
22.25 12 tangos, adios Buenos Aires. Documentaire
23.20 The gates. Documentaire.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
22.35 Belle toute nue.

CANAL +
20.45 Braquo (1 et 2/8) ★★. Série avec Jean-Hugues Anglade ⓬. *Excellent, mais dur et glauque.*

Mardi 2

TF1
20.45 Tanguy ★★. Comédie (2001) de É. Chatiliez, avec Sabine Azéma (1h48). *Amusant, mais inégal.*
22.45 Grey's anatomy. Série ⓭.

FRANCE 2
16.15 Fais pas ci, fais pas ça ★★. Série avec I. Gélinas. (voir Sélection)
20.35 Le Nouveau Monde ★★★. Aventures (2005) de T. Malick, avec Colin Farrell, Q'Orianka Kilcher (2h15) ⓭. (voir Sélection)
23.00 Slevin ★★. Thriller (2005) de P. McGuigan, avec Josh Hartnett (1h48) ⓬. *Excellent, mais violent.*
01.05 Mongol ★★. Film historique (2007) de S. Bodrov (2h) ⓭. *Superbe.*

FRANCE 3
20.35 La fille de l'autre ★. Téléfilm avec Anne Parillaud. *Décevant.*
22.45 Mes vacances au club (4/8).
23.40 Qui vient camper ?
00.05 Julia ★★. Thriller (2006) de Érick Zonka, avec Tilda Swinton, Saul Rubinek (2h18) ⓬. *Poignant.*

ARTE
Iron women
20.40 Tina Turner «Live in Rio».
22.00 Tina Turner. Documentaire.
22.50 Venganza. Thriller en VO (2008) de A. Diaz Yanes (2h02).

M6
20.45 Un dîner presque parfait «La meilleure équipe de France».

CANAL +
20.45 Commandos de l'ombre. Guerre (2010) de J. Sims (2h) ⓭.

Mercredi 3

TF1
20.45 Les experts . Série ⓭.
23.05 Fringe. Série ⓬.

FRANCE 2
16.20 Fais pas ci, fais pas ça ★★. Série avec I. Gélinas. (voir Sélection)
20.35 Aïcha ★★. Téléfilm avec Sofia Essaïdi, Amidou (1h30). *Prenant.*
22.05 Faites entrer l'accusé «La mort sur rendez-vous : Valérie Subra» ★★. Magazine ⓭. *Excellent.*
23.55 Sur ta joue ennemie. Drame (2007) de J.-X. de Lestrade, avec Robinson Stévenin (1h45) ⓭.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «La Bretagne au cœur» ★★★. *Superbe.*
23.00 L'étoffe des champions (5/9). Divertissement.

ARTE
20.40 Rome (18 et 19/22) ★★★ ⓭. *Spectaculaire, mais violent.*
22.35 Le dessous des cartes.
22.45 Princesas ★★. Drame (2005) de F. Leon De Aranoaa (1h49). *Bien fait, mais sordide.*

M6
20.45 Zone interdite, les inédits de l'été «Ils se battent pour sauver leur commerce». Magazine.
22.55 L'été d'Enquête exclusive «Jet-set, business et tourisme : L'été chaud de Saint-Tropez».

CANAL +
20.45 Destination finale 4 ★. Fantastique (2009) de D. R. Ellis (1h20) ⓭. *Médiocre et très violent.*

Jeudi 4

TF1
20.45 RIS ★. Série avec Philippe Caroit ⓭. *Très moyen.*
23.25 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
16.20 Fais pas ci, fais pas ça ★★. Série avec I. Gélinas. (voir Sélection)
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Bienvenue au club», «Méditerranée : Une mer de plastique», «Mystère et boule de gomme algébrique».
22.35 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Musique et mots» avec S. de Menthon, C. Malavoy, O. Poivre d'Arvor, L. Petitgirard.

FRANCE 3
20.35 Goleneye ★★. Espionnage (1995) de M. Campbell, avec Pierce Brosnan (2h10) ⓭. *Excellent.*
23.15 Voyage au bout de l'enfer ★★★. Drame (1978) de M. Cimino, avec Robert De Niro, M. Streep (2h57) ⓬. *Remarquable, mais très dur.*

ARTE
20.40 L'agence n°1 des dames détectives ★. Téléfilm avec Jill Scott (1h45). *Sympathique, mais moyen.*
22.25 Les mercredis de l'histoire «64 cases pour un génie : B. Fischer».

M6
20.45 Vilaine ★★. Comédie (2008) de J.-P. Benes et A. Mauduit, avec Marilou Berry (1h45). (voir Sélection)
22.30 Célibataires «Des vacances pour trouver l'amour».

CANAL +
20.45 Flashpoint (11 et 12) ⓭.

Vendredi 5

TF1
20.45 Les 30 histoires mystérieuses. Magazine présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
22.40 Secret story ⓭.

FRANCE 2
16.15 Fais pas ci, fais pas ça ★★. Série avec I. Gélinas. (voir Sélection)
20.35 Les années bonheur «Best of». Divertissement de P. Sébastien, avec Herbert Léonard, Zucchero, Claude Dubois, Linda Lemay, M. Pokora, J. Manson, Phil Collins, etc.
22.50 Comme si c'était hier. Magazine présenté par V. Mounier, avec Sofia Essaïdi, Dave, Ary Abittan, Nicoletta, Gérald Dahan, Natasha St-Pier, Matt Pokora, Daniel Russo, Smain, Natacha Amal.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Les Philippines». Magazine.
23.05 Politiquement incorrect. Documentaire.

ARTE
20.40 La sirène marocaine ★★. Téléfilm avec Peter Heinrich Brix, Sanaa Alaoui (1h29). *Pas mal.*
22.10 Le secret des nuages.
23.05 Grand format «Young yakuza».

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓭.

CANAL +
20.45 Fatal ★. Comédie (2010) de et avec Michaël Youn (1h45) ⓭. *Fatigant et vulgaire.*

SÉLECTION


DR

Le Nouveau Monde - En 1607, trois caravelles anglaises abordent la côte est de l'Amérique du Nord. Les Indiens présents dans la région se voient obligés de composer avec les nouveaux arrivants. Le capitaine John Smith est chargé de prendre contact avec eux. Il fait la connaissance de Pocahontas, la fille du chef. Cinéaste singulier et rare, Terrence Malick refaisait surface après sept ans de silence. Il se livre à une méditation poétique sur les débuts de la colonisation de l'Amérique et le choc entre Indiens et Anglais. Des images splendides, une photographie magnifique et une reconstitution soignée de l'époque, telles sont les qualités d'une œuvre envoûtante. Cependant, certains téléspectateurs risquent de trouver le temps bien long. Mais c'est le style de Terrence Malick, et, en se laissant emporter par l'ample mouvement de ce beau film, on restera sous le charme d'une œuvre étrange, belle et fascinante. ***Mardi 2, sur France 2, à 20h35.***

Rendez-vous en terre inconnue «Adriana Karembeu ches les Amharas» - Les Amharas, premiers chrétiens d'Afrique, vivent au nord de l'Éthiopie, à 4000 mètres d'altitude. Adriana Karembeu rencontre des gens d'une grande noblesse de cœur. Parmi eux, Sissay, qui a choisi de s'opposer aux traditions pour offrir un meilleur avenir à ses enfants. Ces rencontres sont émouvantes, avec une Adriana gaie et généreuse. ***Dimanche 31, sur France 2, à 15h40.***

Un thé avec Mussolini - À Florence, avant la guerre, il y a une colonie de vieilles dames anglaises. Zeffirelli a puisé la matière de son film dans ses souvenirs d'enfance. On sent qu'il a beaucoup de tendresse pour ces femmes typiquement anglaises, c'est-à-dire un peu décalées, qui traversent la vie sans comprendre ce qui leur arrive. Son film a le charme désuet des photos passées, l'humour en plus. Mais c'est un peu académique et lent. ***Dimanche 31, sur Arte, à 20h40.***

Fais pas ci, fais pas ça - Ces petites chroniques de la vie quotidienne d'une famille stricte et d'une famille laxiste sont très amusantes, avec des notations bien senties. Mais c'est l'interprétation, en particulier celle de Valérie Bonneton, qui fait tout le sel de cette série. C'est parfois un peu gros, mais toujours réjouissant, d'autant plus que les dialogues sont vifs et les péripéties mouvementées. ***Du mardi au vendredi, sur France 2, à 16h15.***

Vilaine - Parce que c'est une jeune fille gentille, tout le monde profite de Mélanie. Un jour, elle décide de devenir vilaine et de se venger. Ce film un peu déjanté refuse tout réalisme pour offrir des scènes assez réussies et décalées. Mais il n'a pas la méchanceté nécessaire pour faire rire, et la tendresse des réalisateurs pour leurs personnages vient tempérer leurs excès. Il reste une comédie sympathique et souvent amusante. ***Jeudi 4, sur M6, à 20h45.***